

Lettre de l'empereur Gratien à saint Ambroise.

Il l'invite de le venir trouver, et de lui apporter les deux Livres de la Foi qu'il a composés pour lui, et d'y en ajouter un troisième sur le saint Esprit.

Gratien Auguste à Ambroise le religieux pontife du Dieu Tout Puissant.

1. Je souhaite fort de vous avoir auprès de moi et de jouir de la présence de celui à qui je pense sans cesse, et que j'ai toujours dans l'esprit lorsqu'il est absent. Hâtez-vous donc, saint pontife de Dieu, de me venir trouver, et de m'apprendre la véritable doctrine de la foi. Ne croyez pas que j'aime la dispute et que je songe bien plus à vouloir parler de Dieu que le connaître. Je n'ai d'autre but que de suivre la lumière de la Révélation, et d'avoir des idées plus pures de la Divinité.

2. Car je serai enseigné par celui que je ne refuse pas de reconnaître pour mon Dieu et pour mon Seigneur. Je n'ai garde de douter de sa divinité parce que je le vois revêtu de ma propre nature. Je confesse que je ne saurais rien ajouter aux grandeurs de Jésus Christ. Je voudrais pourtant m'attirer les grâces du Père, en relevant le Fils par mes louanges. Je ne craindrai pas qu'on me blâme d'aller trop loin en parlant de Dieu. Je ne me crois pas assez éloquent pour donner par mes discours un nouvel éclat à sa Majesté. Je le loue seulement autant que je peux et que me le permet ma faiblesse, non autant que cet être suprême, en est digne.

3. Je vous prie de m'apporter le *Traité de la Foi* que vous avez composé pour moi, et d'y ajouter un Livre où vous marquez ce qu'il faut croire touchant le saint Esprit, et où vous me convainquiez qu'il est Dieu, et par l'Écriture, et par de solides raisonnements. Que Dieu vous conserve durant le cours de plusieurs années, vous que j'aime comme mon père, et que je révère comme le Ministre du Dieu éternel, Jésus Christ que nous adorons.

LETTRE PREMIERE DE SAINT AMBROISE ¹

Ecrire l'an 379

Il s'excuse auprès de l'empereur de n'être pas allé à sa rencontre, et après l'avoir loué de sa modestie, de sa foi et de sa piété, il l'assure qu'il lui envoie les livres qu'il lui a demandés, et lui promet d'écrire comme il le souhaite touchant le saint Esprit.

Ambroise évêque au très heureux Gratien Auguste et Prince très chrétien. ²

1. Je n'ai pas manqué de bonne volonté, ô de tous les princes le plus chrétien, pour aller au devant de vous, car je ne puis rien dire qui témoigne mieux ma sincérité, et qui tourne plus à ma gloire; je n'ai pas manqué, dis-je, de bonne volonté pour aller à la rencontre de votre Majesté. Mais le respect que j'ai pour elle a mis un obstacle à mon désir. Cependant si lorsque vous reveniez, ³ je n'ai pas été à votre rencontre sur le chemin, j'y ai été en esprit, j'y ai été par l'ardeur de mes vœux, ce qui fait le grand devoir d'un évêque. J'ai été au devant de vous, je le répète. Comment en effet aurais-je été absent puisque je vous suivais avec tout l'empressement de mon cœur, et que je me tenais à vos côtés par mon affection et par ma pensée. Or qui peut douter que la présence de l'esprit ne soit plus intime que celle du corps. Je comptais chaque jour combien vous avanciez dans votre route. J'occupais jour et nuit une place dans votre Camp par mes soins et par mes souhaits. Je vous prévenais par l'ardeur de mes prières, et quoiqu'elles ne méritent pas d'être exaucées, elles ne laissaient pas d'être, un témoignage de mon zèle.

2. En priant de la sorte pour votre conservation, j'agissais en même temps pour moi-même. La flatterie n'a point de part à ce que je dis. Je sais que vous ne la souffrez point, et je la crois indigne d'un évêque. Mais je publie l'insigne faveur dont vous m'avez honoré. Celui qui est témoin de mes sentiments, ce Dieu que vous adorez, et qui est l'objet de votre foi et de votre piété, sait quelle consolation et quelle joie je ressens de votre foi, de votre salut, de votre gloire, et que non content de faire des prières publiques pour vous selon mon devoir, j'en fais aussi de particulières par l'attachement que j'ai pour votre personne. Vous avez procuré la paix à mon Eglise. Vous avez fermé la bouche aux hérétiques; (Dieu veuille que vous aviez touché leur cœur;) et vous avez opéré ces merveilles encore plus par la vivacité de votre foi que par la grandeur de votre puissance.

3. Que dirai-je des lettres que j'ai reçues depuis peu ! Vous m'avez écrit une Lettre entière de votre propre main, où chaque caractère que vous traciez formait le langage de votre foi et de votre piété. C'est ainsi, qu'Abraham égorgea autrefois, de sa propre main un veau pour servir à ses hôtes et les régaler, et qu'il ne chercha pas à se faire aider par autrui en s'acquittant de ce pieux ministère. Mais ce patriarche n'étant qu'un particulier rendait cet honneur au Seigneur et aux anges, ou au Seigneur, dans la personne des anges; au lieu que vous qui êtes un grand empereur,

¹ Nous avons laissé de côté les lettres que Saporta a publié.

² Il appelle l'empereur Gratien, de tous les princes le plus chrétien, non pour lui donner un titre d'honneur, mais parce qu'il avait eu en horreur l'hérésie arienne, dont Valens (on oncle et Justine sa belle-mère étaient infectés, et parce qu'il témoignait tant d'ardeur pour la religion catholique, qu'il engagea saint Ambroise de composer deux Livres sur la Foi et un troisième sur le saint Esprit.

³ Gratien venait alors de l'Orient, où il avait été au secours de son oncle Valens, qui avait été malheureusement défait par les Goths, et brûlé dans une grange où il s'était retiré pour éviter la fureur des barbares.

vous honorez avec une bonté digne de vous le dernier des évêques. Mais cet honneur que vous faites au serviteur retourne vers son Maître qui dit : *ce que vous faites aux derniers des miens vous le faites à moi-même.* (Mt 25,40)

4. Mais je ne loue que votre humilité si admirable dans un empereur. Ne dois-je pas plutôt faire l'éloge de votre foi que vous avez confessée avec un cœur sincère, et que vous a enseignée celui que vous ne refusez pas de reconnaître pour votre Dieu et votre Seigneur ? Car quel autre peut vous avoir enseigné de ne pas douter de sa divinité, parce que vous le voyez revêtu de notre propre nature ? On ne peut rien dire de plus exact, ni se servir d'une expression plus conforme à la vérité. Dire en effet que Jésus Christ est une créature, ce n'est pas en parler avec respect, c'est lui faire une insulte. Car quoi de plus indigne que de croire qu'il n'est que ce que nous sommes ? Vous m'avez donc instruit moi-même en me demandant de vous instruire. Je n'ai encore rien lu de pareil. Je n'ai rien entendu de si grand.

5. Combien aussi est plein de piété, combien digne d'admiration, ce que vous dites que vous ne craignez pas qu'on vous blâme d'aller trop loin en parlant de Dieu" que vous espérez que le Père vous récompensera de l'amour que vous portez au Fils, et qu'en louant le Fils vous ne croyez pas pouvoir rien ajouter à ces perfections, mais que vous le relevez par vos éloges, parce que vous voulez mériter les grâces du Père. Vous n'avez appris tout cela que de celui-là seul qui a dit : *Celui qui m'aime sera aimé de mon Père.* (Jn 14,21)

6. Vous avez ajouté encore qu'étant faible et infirme, vous ne vous croyez pas capable de donner par vos louanges et par vos discours un nouvel éclat à sa Majesté, mais que vous le louez autant que vous le pouvez, non autant que cet Etre suprême en est digne. Cette infirmité est en Jésus Christ infiniment forte, ainsi que saint Paul a dit : *Je ne suis jamais plus fort que lorsque je suis faible.* (II Cor 12,20) Cette humilité met à couvert des fragilités et des chutes.

7. J'irai donc vers vous, et je hâterai mon voyage selon vos ordres, afin d'entendre étant présent ces admirables paroles, et les recueillir moi-même lorsqu'elles sortent de votre bouche. Je vous ai envoyé les deux livres sur la foi, et je ne crains pas qu'ils éprouvent la censure; ayant déjà l'approbation de votre Majesté. Pour ce qui est du Traité touchant le saint Esprit que je compose, je demande en attendant grâce pour lui, sachant que vous devez être le juge de cet ouvrage.

8. Je puis néanmoins assurer que le sentiment que vous avez de notre Sauveur, et que la foi vous a donné du Fils de Dieu, et plus que suffisant pour prouver invinciblement la divinité et l'éternité du saint Esprit, pour vous détourner de le croire créature, comme vous, et pour vous empêcher de penser que Dieu le Père de notre Seigneur Jésus Christ soit capable de porter envie à son divin Esprit. Car ce qui n'est point créature est Dieu indubitablement.

9. J'accomplirai aussi avec le recours de Dieu ce que votre Majesté a désiré, afin que vous honoriez celui qui participe à la suprême gloire de Dieu, qui a répandu sa grâce dans votre cœur, et qui mérite de votre part un nom convenable à sa grandeur.

10. Que le Dieu tout puissant Père de notre Seigneur Jésus Christ vous comble de bonheur et de prospérité, jusqu'à la plus extrême vieillesse, et soutienne votre empire dans la gloire la plus brillante et dans une paix perpétuelle, Seigneur Auguste Empereur, élu par un choix particulier de Dieu, et le plus illustre de tous les princes.

LETTRE 3

Il loue les truffes dont Felix lui a fait présent, mais il se plaint de ce qu'il ne l'a pas vu depuis longtemps et le conjure de ne plus différer de le venir voir.

AMBROISE A FELIX

1. Vous m'avez envoyé des truffes d'une grandeur si prodigieuse qu'elles ont fait l'étonnement de tout le monde. Je n'ai pas voulu, comme dit le Proverbe; les cacher dans mon sein. J'ai mieux aimé les montrer aux autres. Ainsi j'en ai fait présent d'une partie à mes amis, et j'ai gardé l'autre pour moi.

2. Vous m'avez fait là un présent bien charmant, mais il n'a pas eu assez de pouvoir sur moi pour étouffer la juste plainte que je vous fais d'être si longtemps sans venir revoir un ami qui vous aime autant que je fais. Prenez garde qu'à l'avenir la douleur, au lieu de truffes, ne vous cause quelque tumeur. Car le mot latin *Tuber* signifiant une truffe et une tumeur, comme il fait plaisir lorsque c'est un présent, il cause de la douleur; soit dans le corps, soit dans l'âme, lorsque c'est une tumeur. Gagnez sur vous que je ne sois plus fâché de votre absence. Car le sujet de ma colère vient du regret de ne vous pas voir. Devenez moins aimable, si vous le pouvez.

3. Je vous ai exposé mon chagrin : Je vous en ai dit la cause. Il ne me reste plus qu'à lancer sur vous une parole ⁴ qui comme une lance vous blesse mortellement. Ma menace vous a sans doute effrayé. Mais voyez combien je suis irrité, puisque je me plais à badiner avec vous. Cependant ne vous excusez pas désormais de ne me, pas venir voir. Car quoique le présent que vous m'avez envoyé comme un tribut, vous ait servi d'excuse, on jugerait mal de vous, et on ne jugerait pas plus favorablement de moi, si vous croyez que vos présents puissent me dédommager de votre présence, ou que je sois capable de me laisser corrompre par vos présents. Adieu, aimez un ami qui vous aimé si fort.

⁴ Saint Ambroise fait allusion à ces lances qui tenaient à une courroie nommée *Amentum*, afin de pouvoir la lancer avec plus de force et faire une blessure mortelle.

LETTRE 4

Il témoigne à Felix que sa lettre lui a fait plaisir.

Ambroise salue Felix. ⁵

1. Quoique je fusse incommodé, cependant d'abord que j'ai lu la lettre toute pleine d'amitié que vous m'écrivez, elle n'a pas peu servi à hâter ma convalescence, comme si vos paroles avaient été pour moi un remède salutaire, outre qu'en même temps vous m'avez annoncé que le jour où vous êtes entré dans l'épiscopat ce jour si célèbre et pour vous et pour moi était proche, et duquel je m'entretenais un moment auparavant avec notre frère Bassien. ⁶ Car cet hiérarque ayant d'abord parlé de la Dédicace de la basilique qu'il a bâtie sous le nom des Apôtres, a continué sa conversation en disant : qu'il vous prierait instamment d'honorer cette fête de la présence de votre Sainteté.

2. Alors parmi nos entretiens familiers j'ai fait mention du jour de votre consécration qui tombera aux premiers jours de Novembre, et j'ai dit que ce jour, si je ne me trompais pas, était fore proche, et, que vous le célébreriez demain, après quoi vous n'auriez plus d'excuse. J'ai donc engagé ma parole pour vous, parce que vous avez la liberté de faire la même chose pour moi. Je l'ai promis à Bassien. Je l'ai exigé de vous; je présume que vous ne manquerez pas au rendez-vous, parce que vous le devez. Ma promesse ne vous liera pas davantage que votre bon cœur qui vous porte à accomplir tout ce qui est de votre devoir. Vous voyez que j'ai répondu pour vous à notre confrère, comptant bien moins sur la hardiesse que j'ai eue de faire cette promesse, que sur l'assurance que j'avais que vous l'exécuteriez. Venez donc et ne couvrez pas de honte deux évêques, vous, en n'assistant pas à cette solennité, moi, qui l'ai promis trop facilement.

3. Nous prions pour vous le jour de votre consécration, ne nous oubliez pas aussi dan, vos prières. Nous vous accompagnerons en esprit à l'autel. Vous de même, lorsque vous entrerez dans le second tabernacle, qu'on appelle le Saint des Saints, faites-nous y entrer avec vous selon notre coutume. Souvenez-vous pareillement de nous lorsque vous prenez en esprit cet encensoir d'or qui est gardé dans le second tabernacle, et d'où votre oraison pleine de ferveur et de sagesse monte vers le ciel comme un encens de bonne odeur.

4. Là se trouve l'Arche d'alliance couverte d'or de toutes parts, c'est-à-dire, la doctrine de Jésus Christ, la doctrine de la sagesse de Dieu. Là on voit une urne d'or pleine de manne, c'est-à-dire, la boîte de la nourriture spirituelle et le magasin de la connaissance de Dieu. Là est posée la verge d'Aaron, le monument de la grâce sacerdotale. Cette verge était auparavant toute desséchée, mais Jésus Christ l'a faite refleurir. Là sont les chérubins qui couvrent les Tables de la loi, c'est-à-dire, la connaissance des divines Ecritures. Là est le Propitiatoire au-dessus duquel réside le Verbe de Dieu, l'image invisible de Dieu qui vous dit : *je vous parlerai du haut du probatoire; du milieu des deux chérubins.* (Ex 25,22) Car il parle ainsi avec nous, afin que nous comprenions ses paroles, ou parce qu'il ne parle pas de choses temporelles, mais spirituelles, selon qu'il dit : *j'ouvrirai ma bouche pour proposer des paraboles.* (Ps 77) Or où est Jésus Christ, tout se trouve avec lui. Là est sa doctrine, là est la rémission des péchés, là est la grâce, là est la séparation des morts et des vivants.

5. Aaron ne se tint qu'une seule fois au milieu d'eux, se présentant devant le Seigneur, pour empêcher que la vengeance ne passât de ceux qui avaient été frappés de mort, à la troupe de ceux qui étaient vivants. Mais Jésus Christ, comme le Verbe se tient toujours dans chacun de nous, quoique nous ne le voyions pas, pour séparer

⁵ Felix est l'évêque de Côme que saint Ambroise avait sacré et qui était son intime ami. Il est au nombre des saints.

⁶ Bassien était évêque de Lodi

dans notre cœur les vertus et les sentiments conformes à la raison, des passions criminelles et des mauvaises pensées qui causent la mort. Jésus Christ se tient au milieu de nous, comme étant venu dans le monde pour émousser l'aiguillon de la mort; pour fermer la bouche qui dévore tous les hommes; pour donner aux vivants la persévérance de la grâce, pour accorder aux morts la résurrection.

6. Vous vous êtes engagés à combattre dans sa sainte milice. Vous avez en garde le dépôt de sa doctrine. Vous donnez son argent à usure, selon qu'il est écrit : *Vous prêterez à usure aux Gentils.* (Dt 15) Prêt infiniment avantageux de la grâce spirituelle dont le Seigneur à son tour exigera l'usure, et s'il trouve que vous ayez bien administré son argent, il vous rendra beaucoup pour le peu que vous lui avez donné. Ce qui sera pour moi le sujet d'une douce consolation, puisque Dieu confirmera le jugement que j'ai porté de vous. On ne blâmera point l'ordination que vous avez reçu par l'imposition de mes mains, ni la bénédiction que je vous ai donnée au nom du Seigneur Jésus. Faites donc la bonne œuvre, à laquelle vous êtes appelé, afin que vous receviez la récompense au dernier jour, et que nous trouvions un mutuel repos, vous en moi, et moi en vous.

7. La moisson de Jésus Christ est grande, mais il y a peu d'ouvriers, et on en trouve difficilement qui soient capables de nous aider. Cela était ainsi anciennement, mais le Seigneur est tout-puissant pour envoyer des ouvriers dans sa moisson. Parmi, les habitants de Côme, il en est déjà plusieurs qui ont commencé à vous écouter comme leur docteur, et qui ont reçu la parole de Dieu par vos instructions. Celui qui vous a donné de fidèles disciples, vous donnera aussi des aides et des coopérateurs, afin que vous ne puissiez plus vous excuser d'avoir tant tardé à me venir voir, le que vous m'accordiez plus souvent l'honneur de votre visite. Adieu. Aimez-moi ainsi que vous le faites.

Lettre 6

Il reproche à Siagrius d'avoir condamné Indicie à une veste capable de la déshonorer.

Ambroise à Siagrius.

1. Vous savez et vous n'avez pas oublié tout ce qui s'est passé dans le Jugement que j'ai prononcé. Maintenant je m'adresse à vous comme à un autre moi-même, pour me plaindre à vous en ami, et vous témoigner la vive douleur que j'ai ressentie de l'affront que vous avez fait à la virginité. Fallait-il réduire la cause de cette sublime vertu à une si fâcheuse extrémité ! Fallait-il que n'étant ni écoutée, ni défendue, elle ne pût obtenir un jugement favorable, c'est-à-dire dire qu'elle ne reçût un sensible affront, et que de la pudeur et de la modestie qui lui est naturelle, elle ne fût forcée de passer à l'indécence d'une visite; comme me si c'était pour elle un illustre témoignage d'être exposée à l'insulte, et à être soupçonnée d'impudence ? Est-ce là le privilège que vous avez accordé à la virginité ? Est-ce là le respect que vous avez eu pour elle ? Est-ce par un tel moyen que vous avez prétendu attirer et inviter celles qui songent à embrasser cette profession, en les privant de la liberté donnée à tout le monde, et en leur ôtant le pouvoir de se mettre sous la protection de l'Eglise, ou à l'abri des lois civiles, de sorte qu'il ne leur soit pas permis de faire comparaître un accusateur, ni de forcer un délateur à se montrer, et qu'elles n'aient d'autre ressource que de paraître effrontées, et: de s'abandonner à l'injure la plus atroce.

2. Telle n'a pas été la conduite de nos ancêtres, qui bien loin de mépriser la chasteté l'ont si fort honorée, qu'ils ont déclaré une cruelle guerre à ceux qui avaient osé la violer. Ils ont même porté si loin l'ardeur de la vengeance, que toute la tribu de Benjamin aurait été éteinte, si six cent hommes qui restaient de la bataille ne se fussent retirés dans un lieu fort élevé. C'est ainsi que les livres saints le rapportent, et il est bon de parcourir toute cette histoire. ⁷

3. Un Lévitte plus grand par son courage que par ses richesses et, demeurait aux environs de la montagne d'Ephraïm. Ce canton avait été attribué à cette tribu par le sort, et lui soit tombé en partage. Cet homme épousa une femme de Bethléem de Juda, et selon qu'il arrive dans les premiers temps du mariage, il conçut pour elle une violente passion. Cette femme n'ayant pas pour lui le même attachement, son indifférence ne faisait qu'augmenter l'ardeur qu'il avait de la posséder, et l'on aurait peine à croire jusqu'à quel excès allait la flamme qui le consumait. Il se plaignait souvent à elle ou par légèreté d'esprit, ou par la violence de sa douleur, de ce qu'elle ne répondait point à son amour, et qu'elle ne lui rendait point tendresse pour tendresse. Ce manque de retour fut cause de plusieurs querelles, et; la femme ennuyée lui remit les clefs de sa maison et s'en retourna chez elle. ⁸

4. Le mari pressé par la violence de son amour, et n'espérant plus le retour de sa femme après le quatrième mois déjà commencé, alla la trouver, s'assurant qu'il adoucirait son esprit par les remontrances de ses parents. Son beau-père vint le recevoir à la porte, le fit entrer dans la maison, le réconcilia avec sa fille, et les retint trois jours pour les renvoyer plus joyeux, comme s'il eût recommencé les noces. Le Lévitte voulant partir, le beau-père employant des manières pleines d'affection leur demanda un quatrième jour, et les arrêta. Ayant voulu de même ajouter un cinquième jour aux précédents, et n'ayant plus d'excuses pour retarder leur voyage, quoiqu'il ne manquât pas d'envie de retenir la fille qu'il aimait, il promit de les laisser partir à midi, lorsqu'ils auraient dîné et pris des forces pour se mettre en chemin. Le dîner fini, il voulait encore les arrêter parce que le soir approchait, et ce ne fut qu'avec peine qu'il se rendit enfin aux prières de son gendre.

5. Le Lévitte ravi de joie d'avoir ramené sa chère épouse se mit en chemin accompagné d'un domestique, et voyant que le jour commençait à baisser, il doublait le pas pour arriver. La femme était montée sur un âne, et le mari marchait à pied sans ressentir la fatigue du chemin,

⁷ Voir Jud 19,1 et seq.

⁸ Cela est tiré du Droit Romain, où une femme mécontente résolue de faire divorce avec son mari, lui remettait les clefs de sa maison, et lui faisait connaître par là qu'elle ne voulait plus demeurer avec lui, ni avoir soin de son domestique

parce qu'il avait obtenu ce qu'il souhaitait, et parce qu'il était agréablement occupé des divers discours de sa femme et de son serviteur. Lorsqu'ils furent proche de Jérusalem éloignée de trente stades, et pour lors soumise aux Jebuséens, le serviteur leur conseilla de s'arrêter dans cette ville, leur remontrant que les lieux qui paraissent les plus surs deviennent dangereux dans l'obscurité de la nuit, et que tout était à craindre durant les ténèbres, surtout dans un pays dont les habitants n'étaient pas Israélites; qu'ainsi il fallait se hâter pour ne pas s'exposer aux embuches de gens qui ne les aimaient pas, la nuit étant favorable aux voleurs et commode pour ceux qui cherchent à faire un mauvais coup. Le maître ne se rendit pas à son sentiment, et ne pût se résoudre (Gabaï et Rama villes de la tribu de Benjamin n'étant pas éloignées) de prendre son logement chez des infidèles. Ce parti prévalut, et le maître négligea l'avis du serviteur, comme si la bonté du conseil dépendait de la condition, et, que la condition la plus basse ne fut pas relevée par la bonté du conseil. Le soleil allait se coucher, et quelque diligence que fit le Lévite, à peine put-il arriver dans la ville bien avant dans la nuit.

6. Cette ville s'appelait Gabaï, et les habitants étaient des hommes sauvages, cruels, insupportables, plus supportables pourtant dans tout le reste de leur conduite, que lorsqu'ils ont exercé l'hospitalité à l'égard de quelqu'un. En effet il aurait bien mieux valu pour le Lévite de n'avoir point trouvé de logement à Gabaï. Car afin que son malheur fût complet, il ne trouva point d'abord de lieu où il pût se retirer, il resta dans la place publique, et y implorant la compassion des autres, il fut abordé par un vieillard qui revenait des champs, et que l'ouvrage n'avait fait rentrer dans la ville que fort tard. Cet homme l'ayant aperçu, lui demanda où il allait et d'où il venait. A quoi il répondit : Je viens de Bethléem de Juda, et je m'en retourne à la montagne d'Ephraïm. J'ai ma femme avec moi. Je suis arrivé ici, et je n'ai personne qui me reçoive dans sa maison et qui me procure le moyen de me reposer. Nous ne manquons de rien de ce qu'il faut pour nous nourrir. Nous avons du foin pour notre bête. Nous n'avons besoin que du couvert qu'on nous refuse. Nous avons tout ce qu'il nous faut, excepte une maison où nous retirer. Ce vieillard avec beaucoup de bonté et de douceur : la paix, lui dit-il, soit avec vous; entrez chez moi; vous serez mon hôte, puisque vous êtes mon concitoyen. Je suis comme vous originaire de la montagne d'Ephraïm. Je n'ai d'abord habité dans cette ville qu'en qualité d'étranger, mais après y avoir séjourné longtemps, j'y ai fixé ma demeure. Il les reçut donc dans sa maison, et leur procura tous les secours qu'exige l'hospitalité.

7. Ce bonhomme les animait à se réjouir, et: leur portait plusieurs santés, pour leur faire oublier dans le vin leurs inquiétudes et leurs fatigues, lorsque tout d'un coup les Gabaonites, jeunes gens accoutumés à la plus infâme débauche, ennemis de toute règle et de toute bienséance, environnèrent la maison. Touchés de la beauté de cette femme, et ne suivant qu'une folle passion, ils s'abandonnent aux excès les plus criants, et, comptant que la faiblesse du vieillard et le manque de secours ne mettront point d'obstacle à leurs désirs criminels, ils demandent cette femme, et frappent à la porte.

8. Le vieillard étant sorti, les conjurait de ne pas souiller la table de ses hôtes par un horrible crime, et de ne pas violer un droit respecté des nations les plus barbares, leur représentant que ce Lévite était de sa tribu, et qu'on ne pouvait faire à un Israélite uni avec son épouse par un mariage légitime, un si insigne affront, sans attirer sur eux la colère et l'indignation du ciel. Ce discours faisant peu d'effet sur leur esprit; j'ai une fille vierge, ajouta-t-il, je vous l'offre avec la plus grande douleur que puisse ressentir un père; mais qui empêchera que la gloire de l'hospitalité soit moins flétrie ! Je souffrirai plus patiemment l'affront fait à ma famille, que le crime public que vous voulez commettre. Ces libertins entrant en fureur et embrasés d'un feu criminel soupiraient avec d'autant plus d'ardeur après la beauté de cette femme, qu'on refusait davantage de les satisfaire. Ennemis de toute justice, ils se moquaient de la proposition de ce vieillard, et rejetaient avec mépris l'offre qu'il leur faisait de leur livrer sa fille dans la vue de leur épargner un plus grand crime.

9. Comme donc les sages remontrances de ce vieillard ne servaient de rien, et qu'il leur tendait inutilement les mains pour les fléchir, cette malheureuse femme destituée de tout secours fut enlevée, et exposée toute la nuit à la brutalité de ces scélérats. Mais le jour ayant mis fin à leur détestable incontinence, cette femme retourna à la porte de son hôte, non pour se présenter à son mari dont elle évitait plutôt les regards, tant l'outrage qu'elle avait reçu, et qui la couvrait de honte, l'affligeait vivement, mais pour lui découvrir les sentiments sur la perte de sa chasteté, et lui exposer devant la porte de leur hôte, avec les sanglots et les expressions les plus tragiques, les horreurs qu'elle avait endurées. Le Lévite étant sorti, et l'ayant trouvée couchée, s'imagina que la confusion l'empêchait de se montrer, et commença à la consoler en lui disant qu'elle n'était pas tombée dans un tel malheur par sa propre volonté, mais par une violence étrangère. Il l'exhorta à

se lever, et à rentrer avec lui dans la maison; mais comme elle ne répondait point, il crut qu'elle dormait, et redoubla le ton de sa voix pour réveiller.

10. Mais quand il fut assuré qu'elle était réellement morte, ayant mis son corps sur l'âne, il le porta à sa maison, et en ayant divisé les membres en douze parties, il en envoya une à chaque tribu d'Israël. Tout le peuple frappé de cet événement s'assembla à Mispba, et là ayant écouté les plaintes du Lévite, les Israélites coururent tous aux armes, et firent un décret qu'il ne serait permis à personne de retourner chez lui, jusqu'à ce qu'on eût tiré une vengeance éclatante des auteurs d'un si grand crime. Ils s'animaient déjà à aller au combat, mais les plus prudents arrêtaient cette ardeur en leur remontrant qu'il ne fallait pas déclarer la guerre à leurs citoyens, qu'auparavant ils devaient s'informer du fait, régler le genre de supplice selon l'énormité du crime, qu'il n'était pas juste que la punition méritée par un petit nombre s'étendît à tous, et que l'attentat de quelques particuliers causât le renversement de l'Etat. On envoya donc des ambassadeurs aux Gabaonites, pour leur déclarer qu'ils eussent à livrer les coupables, et que s'ils le refusaient, ils fissent réflexion que ce n'est pas un moindre crime de prendre la défense d'une action si noire que de l'avoir commise.

11. Les Gabaonites n'ayant répondu aux envoyés qu'avec des termes pleins de hauteurs, on cessa de parler de paix, et la guerre fut résolue. Les Israélites quoiqu'avec une armée nombreuse, ayant été défaits dans la première et dans la seconde bataille ne cédèrent pas pour cela à leurs ennemis. Quarante mille vaillants hommes combattaient contre vingt-cinq mille Benjamites, et sept cens jeunes guerriers de Gabaon. Cependant les Israélites, malgré le sort qui leur avait déjà deux été contraire, prirent un nouveau courage, et ne perdirent point l'espérance de vaincre et ne quittèrent pas la résolution de se venger.

12. Mais voyant que la bonté de leur cause et la supériorité de leur armée ne les avaient pas empêchés d'être battus et de lâcher le pied, ils crurent que quelque grand péché avait attiré sur eux la colère de Dieu, et tachèrent de l'apaiser, et de mériter leur pardon par beaucoup de jeûnes et de larmes. Après avoir demandé à Dieu avec instance de leur accorder sa paix et sa grâce, ils retournèrent au combat plus animés qu'auparavant, parce que le Seigneur les avait encouragés par son oracle, et avait relevé leur espérance. Ils ordonnèrent à la première ligne de leur camp de faire semblant de se laisser battre, et ayant dressé une embuscade durant la nuit sur les derrières de la Ville où les ennemis avaient une partie de leur armée, ils trouvèrent moyen, durant la fuite des uns, et la poursuite des autres, d'entrer dans la Ville qui était vide d'habitants, et y mirent le feu qui s'étant bientôt répandu avec grande violence, fit connaître par le bruit et par l'éclat des flammes que la ville était prise. C'en fut assez pour leur abattre le courage, et relever celui de leurs ennemis. Les Benjamites se croyant serrés de près, et presque enveloppés, avant que d'être pris à dos, se dispersèrent dans la campagne, et s'enfuirent dans le désert. Et les Israélites ayant formé deux corps de troupes, se mirent à leur trousser, et les poursuivirent vivement dans leur fuite.

13. Il en resta sur le champ de bataille vingt-cinq mille, c'est-à-dire presque tous ceux de la tribu de Benjamin, excepté six cens hommes, qui s'étant retirés sur une hauteur et sur un rocher inaccessible, arrêteront les victorieux, et leur firent craindre de les attaquer, étant défendus par la nature et la fortification du lieu, et armés de leur propre désespoir. Car la prospérité avertit d'user de précaution; l'adversité fait trouver la victoire dans le désir de le venger. Les femmes mêmes des Benjamites ne furent pas épargnées dans ce sanglant combat. Les enfants et les filles de tout âge et de tout sexe périrent par le glaive ou par le feu, et parmi ce cruel massacre, on s'obligea par serment qu'aucune tribu ne donnerait ses filles en mariage à ceux de Benjamin, afin qu'ils n'eussent plus de ressource pour se rétablir, et pour avoir des successeurs de leur nom.

14. La fin de la guerre termina leur animosité. Les regrets prirent la place de la fureur. Les Israélites ayant mis bas les armes s'assemblèrent, et pleurant amèrement, ordonnèrent un jeûne solennel, affligés d'avoir détruit une de leurs tribus, et d'avoir fait périr tant de braves gens d'entre leurs frères. Il est vrai qu'ils avaient combattu avec justice, contre des gens qui s'étaient déclarés les protecteurs du crime, mais ils n'en étaient pas moins malheureux d'avoir été obligés de déchirer leurs propres entrailles, et de soutenir une guerre civile funeste aux deux partis. Les larmes qu'ils répandirent touchèrent les cœurs et réveillèrent les sentiments de compassion. La raison succéda à la cruauté. On envoya des députés à ces six cens Benjamites qui depuis quatre mois se tenant bien retranchés au haut des rochers ou dans des déserts stériles mettaient en danger ceux qui les assiégeaient, quelque grand que fût leur nombre. Les envoyés déploieront le malheur commun qui avait enlevé aux uns ceux de leurs tribus, et aux autres leurs parents et leurs amis, et représentaient qu'ils n'avaient pas tout à fait perdu l'espérance de rétablir leur tribu, qu'il fallait consulter ensemble le moyen de garder inviolablement leur serment, et de ne point laisser éteindre une de leurs tribus en l'arrachant au corps de la Nation.

15. On dressa donc un autel, et on y offrit un sacrifice de réconciliation et de paix. Mais comme les habitants de Jabés de Galaad étaient sous l'anathème et avaient encouru la peine de mort, que tout Israël avoir décernée avec un terrible serment contre quiconque refuserait de s'enrôler pour punir un crime si horrible, on détacha deux mille soldats pour faire main-basse sur les hommes et sur les femmes mariées, et ne réserver que les filles qui n'avoient point eu jusqu'alors de maris. Ils firent donc passer par le fil de l'épée tous les habitants de Jabés de Galaad. Il n'y eut que quatre cens vierges qui échapperont au malheur des autres. Les Israélites les ayant emmenées déclarèrent aux Benjamites qu'ils n'avaient plus à craindre les suites de la guerre, et qu'ils pouvaient épouser ces jeunes filles encore vierges, d'autant plus que leurs mains n'avoient aucun reproche à leur faire, aucun de leurs citoyens n'ayant combattu contre eux, et qu'elles auraient sujet de les aimer, ayant été à cause d'eux délivrées de la mort. C'est ainsi qu'on trouva un expédient pour donner des épouses à quatre cens jeunes Benjamites.

16. Mais comme il en restait encore deux cens qui n'en avoient point, on trouva le moyen de leur en donner sans violer la sainteté du serment. On célébrait tous les ans une fête à Silo, où les filles avoient coutume de se réjouir et de former des danses religieuses. Les unes marchaient devant leurs mères, les autres à grandes troupes remplissaient tout le chemin. Alors un d'entre les vieillards tint ce discours : Si les deux cens Benjamites se mettaient en embuscade dans les vignes, en attendant que les filles y entrent toutes ensemble, et que se levant tout d'un coup ils prissent chacun celle qu'il rencontrera pour en faire sa femme, on ne saurait leur en faire un crime, le peuple étant bien aise de favoriser le rétablissement de la tribu, mais ne pouvant accorder ses filles à cause de la religion du serment. Je ne crois pas pourtant, ajouta-t-il, que ce soit le violer, en ne les empêchant pas de s'en saisir; parce que par le serment il semble qu'on ne s'est imposé aucune loi, ni de les contraindre de rendre les filles, s'ils les ravisaient, ni de leur défendre de les ravir, qu'ainsi ils devoient sans rien craindre chercher leur avantage. Que si les parents de ces filles demandoient la punition des ravisseurs, on tâcherait de les apaiser à force de prières, ou en leur reprochant leur faute de les avoir si mal gardées; car sachant que les Benjamites n'étaient point mariés, ils n'auraient pas dû les amener, que d'ailleurs la tribu de Benjamin était plus digne désormais de pitié que de punition, qu'elle avait été assez maltraitée, que la plus grande partie en avait été détruite, que les Israélites n'avaient que trop suivi les emportements de leur fureur, pour ne point lui laisser la volonté de Dieu était qu'on n'éteignît point une de leurs tribus, et que pour venger une femme on suivit un conseil si pernicieux.

17. Les Israélites ayant approuvé ce dessein, les Benjamites l'exécutèrent. Ils se placèrent dans les vignes choisissant un lieu et un temps favorable, et se rendirent maîtres de tous les sentiers par où ces jeunes filles étaient venues en foule. La religieuse solennité du jour leur parut propre à célébrer leurs noces. Ils enlevèrent ces filles d'entre les bras de leurs parents, comme si les parents les leur avoient données de bon gré. On aurait crû, non qu'on les arrachait du sein de leurs mères, mais qu'on les amenait après le contrat de mariage dans la maison de leurs maris. Voilà comment la tribu de Benjamin presque détruite et éteinte devint en peu de temps florissante laissant à la postérité une grande instruction, qu'il en coûte cher aux débauches qui déshonorent la chasteté, et qu'une terrible vengeance est préparée à ceux qui font outrage à la pudicité.

18. Ce n'est pas le seul exemple que l'Écriture nous fournit. Elle nous enseigne cela en plusieurs autres endroits. Nous lisons dans le livre de la Genèse que Pharaon roi d'Égypte fut frappé d'une plaie douloureuse, pour avoir attenté à la pudeur de Sara, quoiqu'il ignorât qu'elle avait un mari.

19. Le Seigneur est donc le protecteur déclaré de la chasteté, à plus forte raison il est le défenseur de la virginité. Il ne faut par conséquent faire aucun outrage aux vierges sacrées, celles qui ne se marient point, et ceux qui ne prennent point de femme, étant semblables, aux anges du ciel. C'est pourquoi ne déshonorons pas par une honteuse visite un corps qui a reçu cette grâce céleste d'autant que Dieu étant tout-puissant ne saurait ignorer nos prévarications, et qu'il ne laissera pas impunie l'étrange et l'horrible injure que nous faisons à un don qu'il a accepté, et à la virginité qui lui a été consacrée. Adieu, mon cher frère, aimez-moi parce que je vous aime.

LETTRE 7

écrit avant l'an 381

Sur la didrachme et la rédemption.

Ambroise salue à Juste.⁹

1. Vous me donnez un excellent avis d'employer nos lettres qui sont le discours des absents, à l'explication des divines Ecritures, et vous me demandez ce que signifie ¹⁰ le didrachme dont chaque Hébreu est obligé d'offrir la moitié pour la rédemption de son âme ? Or quoi de plus capable de nous unir, que de nous entretenir des choses divines.

2. La drachme est la moitié du didrachme, et la foi est la rédemption de notre âme. La foi est donc cette drachme que la femme de l'Evangile cherche avec soin après l'avoir perdue, allume une lampe, balaye sa maison, et l'ayant trouvée, invite ses amies et ses voisines à se réjouir avec elle de ce qu'elle a retrouvé la drachme qu'elle avait perdue. Quelle perte est-ce en effet pour une âme qui a perdu la foi ou la grâce qu'elle a acquise au prix de sa foi ? Allumez donc votre lampe, car votre œil, c'est-à-dire l'œil intérieur de votre esprit est votre lampe; allumez, dis-je, cette lampe qui reçoit l'huile spirituelle et qui éclaire toute votre maison. Cherchez la drachme qui sert à la rédemption de votre âme. Celui qui l'a perdue est dans le trouble. Celui qui l'a trouvée est dans la joie.

3. La miséricorde est encore la rédemption de l'âme. Car les richesses qu'un homme emploie à faire miséricorde et à assister les pauvres par ses libéralités sont la rédemption de son âme. Ainsi la foi, la grâce, la miséricorde sont la rédemption de l'âme que l'on obtient par le paiement de la drachme, c'est-à-dire par le prix entier d'une plus grande somme. C'est ce que le Seigneur dit à Moïse : *Lorsque vous ferez le dénombrement des enfants d'Israël, chacun donnera quelque chose au Seigneur pour le prix de son âme, et il ne sera point frappé de plaies, lorsque ce dénombrement aura été fait. Tous ceux qui seront comptés dans ce dénombrement donneront la moitié d'un didrachme; selon la mesure du Temple, le didrachme a vingt oboles. La moitié du didrachme sera offerte au Seigneur. Celui qui entre dans ce dénombrement, c'est-à-dire qui a vingt ans et au-dessus, donnera ce prix. Le riche ne donnera pas plus de la moitié du didrachme, et le pauvre n'en donnera pas moins; et ayant reçu l'argent qui aura été donné par les enfants d'Israël, vous l'emploierez pour les usages du Tabernacle du témoignage, afin que cette oblation porte le Seigneur à se souvenir d'eux, et qu'elle serve à l'expiation de leurs âmes.* (Ex 30,12 et seq.)

4. Quoi, n'y avait-il pas assez de riches qui pouvaient offrir davantage, et de pauvres qui n'étaient pas en état d'offrir la moitié de ce didrachme, s'il consistait en argent, et non pas dans la vertu ? Ainsi remarquez que cette drachme n'est pas matérielle, mais spirituelle, puisque tous la doivent également payer.

5. Nous lisons aussi que cette viande céleste, qui n'est autre que la sagesse, cet aliment si agréable dont se nourrissaient nos premiers pères dans le paradis, cette nourriture qui ne manquait jamais à l'âme, et que l'Ecriture sainte a nommée manne a été tellement distribuée à chaque âme que leur partage a été égal. Les Hébreux, selon l'ordre de Moïse, en amassèrent les uns plus, les autres moins; suivant la mesure d'un Gomor. Celui qui en amassa beaucoup, n'eut rien de plus, et ne fut pas dans l'abondance, et celui qui en amassa peu ne manqua de rien. Chacun en amassa selon le nombre des personnes qui, étaient avec lui dans sa tente, un gomor par tête. Le gomor est une mesure de vin selon qu'ou l'interprète.

6. Or il y a une mesure de sagesse qui devient nuisible, lorsqu'elle est au-delà de la mesure. Car il est écrit : *Ne soyez pas trop sage.* (Ec 7,17) Saint Paul nous apprend aussi que la distribution des grâces se fait avec mesure. *Les dons, dit-il, du saint Esprit qui se font connaître*

⁹ selon l'apparence évêque de Lyon, avec qui le saint avait lié amitié.

¹⁰ Le didrachme était chez les Hébreux la même chose que le sicle, et comme il y avait deux sortes de sicles, l'un profane, qui contenait deux drachmes ou dix oboles, l'autre sacré, qui contenait quatre drachmes et 20 oboles, il y avait de même deux sortes de didrachmes, l'un vulgaire de dix oboles, l'autre sacré de vingt oboles.

au-dehors sont donnés à chacun pour l'utilité de l'Eglise. L'un reçoit du saint Esprit le don de parler dans une haute sagesse : un autre reçoit du même Esprit le don de parler avec science; un autre reçoit la foi par le même Esprit; un autre reçoit du même Esprit la grâce de guérir les maladies. (I Cor 12,7) Toutes ces grâces sont divisées selon la volonté de cet Esprit saint. En les divisant, il fait paraître son équité. En les divisant selon sa volonté, il fait éclater sa puissance, ou bien il veut donner à chacun ce qu'il connaît devoir lui être utile.

7. Le gomor¹¹ est donc une mesure et une mesure de vin qui réjouit le cœur de l'homme. Et qui est-ce qui fait la joie du cœur, sinon le breuvage de la sagesse ? C'est-là, le vin que la sagesse versé dans sa coupe, et qu'elle nous offre à boire, afin que nous nous procurions la sobriété et la prudence qu'il faut faire passer avec modération à nos sens, à nos pensées, et à tous les mouvements qui sont excités dans la maison de notre cœur, afin que nous sachions abonder en toutes sortes de vertus, et ne manquer d'aucunes.

8. On entend cela encore mieux du sang de Jésus Christ, à la grâce duquel on ne peut rien diminuer, ni rien ajouter, Prenez-en peu, prenez-en beaucoup. Tous ont également une parfaite mesure de rédemption.

9. Il était ordonné à nos pères de manger la Pâque du Seigneur, c'est-à-dire, l'Agneau pascal, selon un nombre suffisant de personnes, de n'en avoir ni plus ni moins qu'il n'en fallait; de ne pas donner de la chair de cette victime beaucoup aux uns, et peu aux autres, mais de la distribuer selon leur nombre différent, de peur que ceux qui sont robustes n'en prennent trop, et que les faibles n'en aient trop peu. Car la grâce étant égale est divisée à chacun aussi bien que la rédemption et les dons. Il ne faut pas qu'il y en ait plus qu'il ne faut, de peur que quelqu'un se retire vide d'espérance et de rédemption. Ils font plus qu'il ne faut, lorsqu'il en est quelques-uns au-delà du nombre marqué. Or tous les saints sont comptés aussi bien que leurs cheveux. Le Seigneur connaît ceux qui sont à lui. Il ne faut pas qu'ils soient en plus petit nombre, de peur que le plus faible ne soit pas capable de recevoir la grandeur de la grâce.

10. C'est pourquoi il est ordonné à tous d'apporter à la Pâque, c'est-à-dire au passage du Seigneur une égale mesure de foi et de piété. Or la Pâque se fait lorsqu'une âme renonce à ses passions dérégées, et qu'elle prend des sentiments d'amour et de componction pour Jésus Christ afin de participer à ses souffrances, et exprimer en elle son passage, en sorte que ce divin Sauveur demeure en elle, qu'il s'y promène et qu'il devienne son Dieu. Ainsi la grâce est égale pour tous, mais la force est différente dans chaque particulier. Que chacun donc en prenne une portion proportionnée à ses forces, afin que celui qui est plus fort n'en manque pas, et que celui qui est plus faible n'en soit pas trop chargé.

11. Vous lirez dans l'Evangile qu'on donne une égale paie à tous les ouvriers qui ont travaillé à la vigne. Mais il en est peu qui reçoivent le prix. Il en est peu qui obtiennent la couronne. Il en est peu qui disent : *la couronne de justice m'est préparée.* (II Tim 4,8) Car autre est la paie donnée par libéralité et par grâce; autre est la solde qui est due à la vertu et la récompense promise au travail.

12. Le didrachme est donc la rédemption, et même la moitié du didrachme. Jésus Christ nous a rachetés de la mort, nous a rachetés de la servitude, afin que nous ne soyons plus assujettis au monde, auquel nous avons renoncé. C'est pourquoi il commande à saint Pierre d'aller à la mer, de jeter son filet, et de prendre la pièce d'argent de deux drachmes qu'il trouvera dans la bouche d'un poisson, et de la donner pour son maître et pour lui à ceux qui exigent le tribut. C'est là le didrachme imposé par la Loi. Le fils du Roi ne le devait point, mais l'Etranger. Comment en effet Jésus Christ se rachèterait-il de la servitude, lui qui s'était anéanti pour donner la liberté à tous les hommes ? Comment se rachèterait-il de la mort, lui qui s'était revêtu de notre chair pour nous mériter à tous par sa mort la résurrection ?

13. Le Rédempteur de tous les hommes n'a donc pas eu besoin lui-même de rédemption. Mais comme il a reçu la circoncision pour observer la loi, et le baptême de Jean pour accomplir toute justice, de même il n'a pas refusé de payer le didrachme à ceux qui l'exigeaient, mais il a fait donner aussitôt pour lui et pour saint Pierre le Stater¹² à la place du didrachme; ayant mieux

¹¹ Le gomor que saint Ambroise dit être une mesure de vin, était aussi une mesure pour les choses sèches, comme on le voit dans l'Exode chap. 16 verset 16, où Dieu ordonne que chaque Israélite prenne un gomor de manne, lequel en pouvait contenir quatre livres, ce qui suffit pour nourrir les hommes les plus forts et occupés au travail le plus pénibles.

¹² Le stater, selon Origène, contenait un double didrachme, mais il faut l'entendre non des didrachmes du Temple, mais des didrachmes vulgaires. Les Doriens usaient de cette monnaie.

aimé payer au-delà de ce que la Loi ordonne, que de ne pas payer ce qu'elle prescrit. Mais il montra aux Juifs qu'ils agissaient contre la Loi en exigeant d'un seul le didrachme entier, puisque Moïse n'avait ordonné de payer que la moitié du didrachme. Voilà pourquoi il fit payer dans le stater pour Pierre et pour lui chacun une drachme. Le tribut de Jésus Christ est bon, puisqu'on le paie avec le stater qui en Latin signifie balance et justice, et que la justice est au-dessus de la Loi. Enfin Jésus Christ est la fin de la Loi pour tous ceux qui croient en lui. Ce stater se trouve dans la bouche d'un poisson, de ce poisson qui est pris par les pêcheurs d'hommes, de ce poisson qui pese ses discours, pour ne les prononcer, qu'après les avoir épurés par le feu.

14. Les Juifs n'ont pas connu ce stater qu'ils ont donné au traître. La Loi n'exige que la moitié du didrachme pour la rédemption de l'âme, et elle consacre à Dieu une drachme, parce qu'elle ne pouvait pas lui attribuer tout le didrachme. Car à peine peut-on trouver dans un Juif quelque trace de piété. Mais celui qui est vraiment libre, vraiment Hébreu, est tout à Dieu, et dans tout ce qu'il a, il jouit de la liberté. Il ne ressemble en rien à celui qui refuse d'être libre, disant : *J'aime mon maître ma femme et mes enfants, je n'acceptera point la liberté.* (Ex 21,5) Il faut rapporter cette résolution non seulement à l'attachement qu'il a pour son maître, mais aussi à sa propre faiblesse qui le tient assujetti au monde, qui le lui fait aimer, ou à son caractère d'esprit qui lui a inspiré un tel dessein. Il ne faut pas rapporter cette résolution seulement à la tendresse qu'il a pour sa femme, mais aussi au plaisir qui lui fait préférer les soins domestiques aux biens éternels. C'est à un tel esclave que son maître perce l'oreille sur le seuil de la porte de sa maison, afin qu'il se souvienne du discours par lequel il s'est engagé par son propre choix à la servitude.

15. Vous donc qui êtes chrétien n'imitiez pas cet esclave. Car c'est pour vous qu'il est écrit, non que vous offriez à Dieu la moitié du didrachme, mais que vous vendiez tous vos biens, si pourtant vous voulez être parfait, et que vous les donniez aux pauvres, que vous ne soyez pas en partie l'esclave du monde, mais que vous vous renonciez tout entier, que vous portiez la Croix de Jésus Christ, et que vous le suiviez.

16. Nous avons donc connu que la Loi ne demandait que la moitié du didrachme, parce que l'autre moitié était réservée pour le monde, pour une vie séculière, pour l'employer aux besoins de la maison et des descendants, auxquels il fallait laisser des possessions obtenues par le sort. C'est pour cela que Jésus Christ répondant aux Pharisiens qui le tentaient, et qui lui demandaient malicieusement s'il croyait qu'on dût payer le tribut à César : *Pourquoi, leur dit-il, me tentez-vous, hypocrites ? Montrez-moi la pièce d'argent qu'on donne pour le tribut.* (Mt 22,18) Ils lui présentèrent un denier où était l'image de César. Alors il leur dit : *Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.* Montrant par là que quoiqu'ils se crussent très parfaits, ils étaient si imparfaits, qu'ils rendaient à César ce qu'ils lui devaient plutôt qu'à Dieu. Car les soins du monde tenant la première place dans leur cœur, c'était au monde qu'ils payaient le premier tribut. Aussi Jésus Christ leur dit : *Rendez à César ce qui est à César, c'est-à-dire, rendez à César vous chez qui se trouve sa figure et son image.*

17. Il n'en est pas ainsi des trois Enfants Hébreux, Ananie, Azarie, Mizaël, dont parle le sage Daniel, qui n'ont pas adoré la statue du roi, qui ne l'ont pas honorée, qui n'ont pas voulu goûter des mets de sa table. Ils n'étaient pas obligés de payer le tribut, ne possédant rien de ce qui appartenait à ce roi de la terre. Ainsi ceux qui les imitent, et qui prennent Dieu pour leur portion, ne payent pas le tribut; c'est pourquoi Jésus Christ dit aux Pharisiens : *Rendez à César ce que vous lui devez, vous qui m'avez présenté son image; et chez lesquels elle se trouve.* Pour moi qui n'ai rien qui appartienne au monde, je ne dois rien à César. *Car le Prince de ce monde est venu, et il n'a rien trouvé en moi qui soit à lui.* (Jn 14,30) Pierre ne lui doit rien, non plus que mes apôtres, parce qu'ils ne sont pas de ce monde, quoiqu'ils soient dans ce monde. Je les ai envoyés, dans ce monde. Mais maintenant ils ne sont pas de ce monde, parce qu'ils sont comme moi au-dessus du monde.

18. On est donc obligé de payer à Dieu ce que la Loi prescrit; mais il n'en est pas toujours ainsi de ce qui est dû à César. Et en effet l'homme parfait, c'est-à-dire, le prédicateur de l'Evangile ne devait rien alors, puisqu'il annonçait des biens plus estimables. Le Fils de Dieu ne devait rien. Pierre que le Père avait adopté par grâce pour son Fils ne devait rien. Mais pour ne pas les scandaliser, dit Jésus Christ, *va à la mer jette ton filet. Prends le premier poisson qui y entrera, et lui ouvrant la bouche tu trouveras un stater, et tu le donneras et pour moi et toi.* Ô grands et profonds mystères ! Il donne la moitié du didrachme selon l'ordonnance de la Loi, et il ne refuse pas de payer ce que la Loi prescrit comme étant né d'une femme, comme étant assujetti à la Loi. J'ai dit qu'il est né, pour marquer son incarnation, qu'il a été conçu par une femme pour désigner le sexe, mais il est né d'une Vierge toute pure pour annoncer le miracle. Comme en prenant un corps, il s'est assujetti à la Loi, c'est aussi en cela qu'il a été engendré

d'une femme. Voilà pourquoi il fait payer le didrachme et pour lui et pour Pierre, comme étant tous deux nés sous la Loi, et il le fait payer conformément à la Loi pour racheter ceux qui étaient sous la Loi.

19. Il ordonne pourtant qu'on donne le stater, afin que mettant un frein à leur bouche, ils ne pêchent point en parlant trop. Et il ordonne de donner le stater trouvé dans la bouche d'un poisson, afin qu'ils connussent le Verbe Dieu. Car d'où vient que ceux qui exigeaient ce qui était prescrit par la Loi, ne savaient pas ce qui est dans la Loi ? Ils ne devaient pas cependant ignorer le Verbe de Dieu, puisqu'il est écrit : *Le verbe est tout proche de vous. il est dans votre bouche et dans votre cœur.* (Dt 30,14) Celui donc qui n'a rien réservé pour le monde, paie à Dieu tout le didrachme. Car on paie à Dieu la justice qui est la sobriété de l'esprit. On paie la garde de la bouche qui est la sobriété des paroles. *On croit de cœur pour être justifié, et l'on confesse de bouche pour être sauvé.* (Rom 10,10)

20. On peut aussi expliquer la drachme de l'Ancien Testament, et le didrachme pour le prix fixé par l'un et l'autre Testament, parce que selon la Loi chacun était racheté par la Loi. Mais celui qui est racheté selon l'Evangile paie le didrachme selon la Loi, et est racheté par le Sang de Jésus Christ selon la grâce, ayant la double rédemption, et de sa piété et du Sang du Sauveur. Car la foi ne suffit pas toute seule pour être parfait, si le fidèle ne reçoit aussi la grâce du baptême, et s'il ne prend le Sang de Jésus Christ pour être racheté. La drachme donc qu'on paie à Dieu est bonne et utile.

21. La drachme n'est pas la même chose que le denier. Elle en est différente. L'image de César est imprimée sur le denier. Sur la drachme est l'image de Dieu, et d'un seul Dieu afin que nous l'imitions. Il commence par l'unité, et il se répand à l'infini, et il revient à l'infini à l'unité, tout retournant à cette fin parce que Dieu est le principe et la fin de toutes choses, aussi n'a-t-on point mis l'unité parmi les nombres, mais on l'a appelés le commencement du nombre, à ce que disent les savants sur cette matière. J'ai dit cela parce qu'il est écrit : *Je suis l'alpha et l'omega, le premier et le dernier;* (Apo 1,8) et ailleurs : *Ecoute Israël, le seigneur ton Dieu est un seul Dieu.* (Dt 6,40)

22. Et vous à l'exemple de Dieu qui vous a créé à la ressemblance, soyez un, et toujours le même. Ne soyez pas sobre aujourd'hui et demain plongé dans l'ivresse; aujourd'hui pacifique, demain querelleur. Aujourd'hui retenu, demain débauché. Car on change en changeant de mœurs, et on devient un autre homme. On n'est plus connu pour ce qu'on était, l'on commence à être ce qu'on n'était pas, et l'on devient différent de soi-même. C'est un grand malheur de changer pour être méchant. Soyez semblable à l'i-mage imprimée sur la drachme. Soyez immuable, et gardez toujours comme elle la même forme. En jetant les yeux sur la drachme considérez l'image, c'est-à-dire, en jetant les yeux sur la Loi, considérez dans la Loi Jésus Christ qui est l'image de Dieu invisible et incorruptible.

Qu'il vous éclaire comme dans le miroir de la Loi. Confessez qu'il est caché dans la Loi, afin que vous le découvriez dans l'Evangile. Si vous l'avez connu dans ses préceptes, reconnaissez-le aussi dans ses œuvres. Adieu, et si vous croyez que ce didrachme ne m'a pas été mis en main sans en tirer quelque profit, ne craignez pas, si vous en avez quelqu'autre de me le confier.

LETTRE 13 ¹³

Après avoir remercié Théodore d'avoir rendu les basiliques aux catholiques, et lui avoir témoigné la douleur qu'il ressent des troubles de l'Eglise, il se plaint de ce qu'après la mort de Méléce on a ordonné un autre évêque à Antioche, et demande que Nectaire qui a été sacré évêque de Constantinople après Maxime, cède son siège à ce dernier, ou qu'on décide à Rome dans un synode laquelle des deux ordinations est légitime.

Au bienheureux Empereur, et au très clément Prince Théodose, Ambroise et les autres évêques d'Italie.

1. Nous savions que votre sainte âme était toute consacrée au Dieu tout-puissant par une foi pure et sincère, mais vous avez mis le comble à vos bonnes œuvres *en* rendant par un nouveau bienfait les Eglises aux Catholiques, Empereur véritablement Auguste. Et plutôt à Dieu que vous leur eussiez rendu ce respect qu'ils avaient pour l'antiquité, lequel les aurait empêché de rien innover contre les usages de nos ancêtres, de violer témérairement les lois qu'il faut observer, et de conserver les abus qu'il faut réformer. Voilà, grand empereur, ce qui nous fait gémir, peut-être trop amèrement, mais très justement, qu'on ait pu plus facilement chasser les hérétiques que réunir les catholiques. Car je ne saurais vous représenter l'étrange confusion arrivée de nos jours.

2. Nous avons écrit depuis peu que la ville d'Antioche ayant deux évêques Paulin et Méléce qui s'accordaient sur la foi, on les engagea de garder entre eux la paix et la concorde selon la discipline de l'Eglise, ou que si l'un des deux venait à mourir, on ne mît point pendant la vie de l'autre de successeur à la place du mort. Mais maintenant Méléce étant mort, et Paulin qui nous a été uni dans interruption de communion selon les témoignages de nos ancêtres, étant encore en vie, on assure que contre tout droit et sans avoir égard aux réglés de l'Eglise on en a, non pas tant substitué un autre à la: place de Méléce qu'on l'a ajouté à celui qui est déjà établi.

3. On dit que tout cela s'est fait par le consentement et le conseil de Nectaire, dont l'ordination ne nous paraît guère régulière. Car l'évêque Maxime ayant fait voir dans le concile qui s'est tenu depuis peu, qu'il avait toujours eu la communion de l'Eglise d'Alexandrie, en lisant les lettres de Pierre homme de sainte mémoire, et ayant prouvé d'une manière claire et évidente et par le décret des évêques ses consécrateurs, que s'il a été ordonné en secret et dans une maison particulier, c'est que les ariens étaient encore alors les maîtres des Eglises, nous n'avons pû, ô le plus heureux de tous les princes, douter de la légitimité de son épiscopat, surtout ayant protesté que malgré sa répugnance pour cette dignité, plusieurs du peuple et du clergé lui avaient fait violence.

4. De peur néanmoins qu'il ne semblât que nous ayons décidé cette affaire avec trop peu de maturité, les parties étant absentes, nous avons crû qu'il fallait écrire à votre clémence, pour l'informer, et la prier de tout régler pour le bien publié et pour rétablissement de la paix et de la concorde; connaissant sûrement que Grégoire n'était pas monté, selon la tradition de nos pères, sur le trône de l'Eglise de Constantinople. ¹⁴ Nous n'avons donc rien voulu témérairement définir dans un concile où tous les évêques du monde étaient convoqués. Mais dans le temps qu'ils ont refusé d'y venir, on dit qu'ils en ont tenu un autre à Constantinople. Et comme ils ont appris que Maxime était venu en ces contrées pour soutenir sa cause dans le concile, ce qu'il n'a fait, quand même le concile n'aurait pas été convoqué, qu'en suivant les usages et les coutumes de nos pères, ainsi que l'ont pratiqué Athanase de sainte mémoire, Pierre évêque d'Alexandrie et plusieurs autres évêques d'Orient, qui ont eu recours au jugement de l'Eglise de Rome, de l'Italie et de tout l'Occident; comme ils ont appris, dis-je, qu'il vouloir disputer contre ceux qui avaient.

¹³ Cette lettres et la suivante ont été tirées de la Bibliothèque du roi, parle p. Sirmond et mises ensuite par le le p. Labbe dans son Edition des Concile. On ignore au nom de quel concile elles ont été écrites, quoiqu'il paraisse que c'est un concile d'Italie.

¹⁴ Si l'on examine la manière dont saint Grégoire le Théologien était devenu évêque de Constantinople, on ne la trouvera pas régulière, si on tient compte du concile d'Antioche :«Si un évêque sans diocèse s'introduit dans un diocèse vacant et s'empare du siège épiscopal sans l'autorisation d'un synode complet, il doit être déposé, quand même il serait parvenu à se faire élire par tout le peuple de l'Église qu'il a occupée par intrusion. Un synode complet est celui auquel assiste le métropolitain.» (concile d'Antioche, 16e canon)

refusé de le reconnaître pour évêque, ils auraient dû attendre que nous déclarassions quel est notre sentiment sur son sujet; non que nous prétendions la supériorité dans l'examen de la cause, mais ne devaient-ils pas avoir pour nous la condescendance de régler tout en commun ?

5. Enfin il aurait fallu constater auparavant s'il était à propos d'ôter à Maxime l'épiscopat, avant que de le conférer à un autre, et cela devait se faire surtout par ceux dont Maxime se plaignait, ou d'avoir été déposé, ou d'avoir reçu quelque injure. Ainsi nos confrères ayant reçu Maxime comme évêque à leur communion, étant certain qu'il a été ordonné par des évêques catholiques, nous n'avons pas crû devoir rejeter sa demande de pour l'évêché de Constantinople, et nous avons résolu d'examiner son droit lorsque ses parties seront présentes. Pour ce qui regarde Nectaire, comme nous avons été informés depuis peu qu'il a été ordonné à Constantinople, nous ne voyons pas comment, nous sommes unis de communion avec l'Orient, surtout puisqu'on assure que ceux mêmes qui l'ont ordonné l'ont laissé sur le champ, sans communiquer, avec lui.¹⁵

6. De là naît une grande difficulté. Je ne suis pas peu inquiet sur la dispute où chacun veut triompher, et l'emporter sur son concurrent. Mais je ressens un trouble violent de voir les liens de la communion entièrement rompus, et je ne vois pas d'autre moyen de la renouer que de remettre sur le siège de Constantinople celui qui a été ordonné le premier, ou du moins qu'on tienne sur cette double ordination un concile dans la ville de Rome, composé de nos évêques et de ceux de l'Orient.

7. Je ne crois pas, Auguste Empereur, qu'il soit indigne d'eux de se soumettre au jugement de l'évêque de l'Eglise romaine, des prélats du voisinage et de l'Italie, puisqu'ils ont fait un si grand cas du seul évêque Ascole,¹⁶ que pour avoir son sentiment, ils l'ont invité de venir de l'Illyrie occidentale à Constantinople. Si l'on a eu cet égard pour un seul évêque, combien plus doit-on faire pour un grand nombre.

8. Pour nous ayant été avertis par le très heureux prince frère de votre piété, d'écrire à votre Clémence, nous demandons que là où il ne doit y avoir qu'une seule communion, il n'y ait aussi qu'un jugement commun et un consentement unanime.

¹⁵ C'est une des fausseté que maxime le Cynique avait semé contre Nectaire, et que saint Ambroise mal informé répète comme un bruit commun.

¹⁶ Ascole était évêque de Thessalonique et vicaire du pape dans toute l'Illyrie. C'est lui qui baptisa Théodose. Il fut invité de se rendre à Constantinople par les pères du concile général dans l'espérance qu'il pourrait pacifier tous les troubles de l'Orient.

Les évêques ayant loué Théodose d'avoir employé ses soins pour rétablir l'unité entre l'Église d'Orient et d'Occident, lui marquent les raisons qu'ils ont eu de lui écrire sur ce sujet la lettre précédente. Ils ajoutent qu'ils n'ont pas marqué de condamner les sectes d'Apollinaire. Enfin ils assurent qu'en demandant que le concile se tienne en Occident, ils n'ont fait tort à personne, et qu'ils ne se sont éloignés en aucune manière de la conduite de leurs pères.

Au très-heureux Empereur, et très-clément Prince Théodose, Ambroise et les autres évêques d'Italie.

1. La grandeur de votre foi connue de tout l'univers nous a causé un plaisir touchant et sensible, et afin que vous ayez aussi durant votre règne la gloire d'avoir rétabli l'unité entre les Eglises d'Occident et d'Orient, nous avons crû, très tranquille et très fidèle Empereur, devoir recourir à votre Clémence, et l'instruire touchant les affaires de l'Eglise. Car nous étions affligés de voir que les liens de la communion étaient rompus entre les Orientaux et les Occidentaux.

2. Nous ne dirons pas par l'erreur ou par la faute de qui cette rupture est arrivée, pour ne pas débiter des conjectures, et hasarder de vains discours. Nous ne nous repentons pas des démarches que nous avons faites, puisque si nous y avons manqué, nous nous croirions coupables. Car on nous a souvent reproché que nous faisons peu de cas de la société des Orientaux, et que nous refusions les offres de leur amitié.

3. Nous avons crû aussi que nous devons nous imposer la charge de travailler, non pour le bonheur de l'Italie, qui depuis longtemps victorieuse des Ariens jouit d'une profonde paix et d'une grande sureté, et n'en troublée par aucun hérétique; non pour nous, qui ne cherchons pas nos propres intérêts, mais les intérêts de tous; non pour la Gaule et pour l'Afrique, dont tous les évêques sont unis par une même communion, mais nous avons eu en vue qu'on discutât dans le concile quelle a été la source de la division qui nous a séparés des Orientaux, et que par là on fit cesser tous les soupçons et toutes les querelles.

4. Ce ne font pas seulement ceux touchant lesquels votre Clémence a daigné nous écrire qui nous ont causé beaucoup d'inquiétude, mais encore ceux qui tachent de répandre dans l'Église je ne sais quelle erreur qu'on attribue à Apollinaire.¹⁷ Nous ne devons les condamner qu'en leur présence, afin que convaincus de soutenir des nouveautés, et justement repris de leurs erreurs ils ne puissent plus se cacher sous le nom général de la foi, et que pour avoir abandonné la saine doctrine, ils soient sur le champ déposés des fonctions et de l'honneur du sacerdoce; et, qu'il ne reste aucun moyen à ceux qui veulent tromper et qui usent de dissimulation et d'artifice. En effet quiconque, ne sera pas convaincu étant présent, comme votre Clémence l'a déclaré par sa réponse vraiment auguste et souveraine, trouvera toujours quelque prétexte de chicaner.

5. Voilà ce qui nous a porté à demander le concile, afin que personne ne pût employer le mensonge pour calomnier un absent, et qu'on reconnût par un examen exact de quel côté est la vérité. Ainsi on ne peut soupçonner ni de mauvaise intention, ni accuser de trop de facilité, ceux qui ont; observé toutes les règles en présence des parties.

6. Nous avons fait écrire ce qu'on alléguait de part et d'autre, non dans la vue de décider, mais de nous instruire, et si nous avons demandé le jugement, nous ne prétendons pas porter préjudice à personne. On n'a pas dû regarder comme une injure la demande qu'on a fait qu'on appelât au concile les évêques qui lorsqu'ils sont présents et qu'ils consultent ensemble, sont souvent bien plus éclairés que lorsqu'ils sont absents. Car nous-mêmes nous n'avons pas pour une injure, lorsqu'un seul prêtre de l'Eglise de Constantinople nommé Paul ¹⁸ a demandé qu'on tint dans l'Archaïe un concile des Orientaux et des Occidentaux.

¹⁷ Apollinaire évêque de Laodiciée, s'était fait une si haute réputation par ses livres et par ses poèmes, dans le temps que Julien l'Apostat avait défendu aux chrétiens d'apprendre et d'enseigner ceux des païens qu'on fut longtemps sans pouvoir croire qu'il enseignât des Hérésies. Il soutenait que le Verbe avait pris un corps et une âme comme nous, mais que cette âme étant sans intelligence le Verbe en faisait les fonctions. Par là il ruinait le mystère de l'Incarnation, en disant que Jésus Christ n'avait pas pris l'homme tout entier.

¹⁸ C'est Paul qui ayant été élu par les évêques orthodoxes de Constantinople fut banni par l'empereur Constance qui mit à sa place Macédoine auteur d'hérésie.

7. Votre Clémence reconnaît que notre demande n'a pas été irrégulière, les Orientaux en ayant, fait une pareille. Mais comme l'Illyrie paraissait suspecte, on a cherché un lieu maritime comme plus sûr. Nous n'ayons donc fait aucune innovation, ni péché contre les formalités; mais gardant les règles prescrites dans les conciles par Athanase de sainte mémoire, lequel a été l'appui et le soutien de la foi, et par nos anciens Pères dont la sainteté, était si éminente, nous n'ôtons pas les bornes qu'ils ont posées, ni nous ne violons pas les droits de la communion qu'ils nous ont laissée par succession; et conservant pour votre empire et pour votre autorité le respect que nous lui devons, nous montrons que nous sommes amateurs de la paix et de la tranquillité.

Il parle de la mort de l'évêque Ascole.

Ambroise à Anatole, Numère, Sévère, Philippe, Macédoine, Ammien, Théodose, Eutrope, Clair, Eusebe et Timothée évêques du Seigneur, et à tout le clergé et le peuple de Thessalonique nos frères bien-aimés, salut.

1. Pendant que je désire d'avoir toujours dans mon esprit cet homme si saint, et que je contemple comme d'un lieu élevé toutes ses actions, je n'ai que trop tôt dans l'inquiétude que me causaient mes recherches, reçu la triste nouvelle de sa mort, et j'ai appris ce que j'aimerais mieux encore ignorer, qu'Ascole que je cherchais sur la terre, jouissait déjà du repos du ciel.

2. Vous me demandez qui m'a donné cette nouvelle,¹⁹ puisque je n'avais pas encore reçu les lettres de votre Sainteté. Je ne me souviens pas qui en est l'auteur, et c'est assez l'usage qu'on ne se souvienne pas volontiers de celui qui apporte une affligeante nouvelle. Mais quoique la mer ne fût pas alors navigable, et que toutes les provinces fussent inondées de barbares, en sorte que personne ne pouvait venir ici; cependant je n'ai pas manqué d'avoir un messager qui m'a annoncé cette mort, et c'est le saint lui-même, ce me semble, qui s'est annoncé à moi, parce qu'il jouissait déjà de la recommence éternelle de ses travaux, et que détaché des liens du corps il servait Jésus Christ, dans la compagnie des anges, souhaitant de me tirer de mon erreur, moi qui l'aimais si fort, et de m'empêcher de demander pour lui une longue vie, lorsqu'il avait déjà reçu le prix de la vie éternelle.

3. Il n'est donc pas mort, il est seulement allé à Dieu, et ce soldat vétéran de Jésus Christ se séparé avec nous; il n'a fait que changer le ciel pour la terre, et prenant les ailes spirituelles de la colombe il s'est écrié : *je me suis, éloigné par la fuite.* (Ps 54,8) Plein de l'esprit apostolique il souhaitait depuis longtemps de quitter la terre, mais il était retenu par le désir de tous ses enfants, ainsi que nous lisons de saint Paul : d'autant qu'il était nécessaire pour le bien de l'Eglise qu'il demeurât plus longtemps dans son corps; car il vivait non pour lui-même, mais pour tous ses disciples, et il était à son peuple le ministre de la vie éternelle; de sorte néanmoins qu'il remarquait plutôt le fruit qu'il avait produit dans les autres, qu'il ne connaissait celui qu'il avait produit en soi-même.

4. Il est donc maintenant l'habitant de ces lieux élevés où le Seigneur a placé son trône. Il est le possesseur de la cité éternelle de Jerusalem qui est dans le ciel. Là il voit l'immense étendue de cette ville, l'or pur donc elle est ornée, les pierres précieuses dont elle est bâtie, la lumière perpétuelle qui l'éclaire sans avoir besoin du soleil. Toutes ces beautés lui étaient depuis longtemps connues; mais à présent qu'il les contemple face à face, et qu'elles lui sont montrées à découvert, *nous avons vu*, dit-il, *dans la cité du seigneur des armées, dans la cité de notre Dieu, les mêmes choses que nous avions entendus.* (Ps 47,9) Etabli dans ce lieu de bonheur, il appelle le peuple de Dieu en disant : *Ô Israël, que la maison de Dieu est grande, et combien est étendu ce lieu qu'il possède. Il est vaste et n'a point de bornes.* (Bar 3,24-25)

5. Mais que fais-je ? Pendant que je pense aux vertus de ce grand homme, et que je le suis en esprit à mesure qu'il s'éloigne de moi, je me mêle parmi les chœurs des saints anges qui le conduisent au ciel; non que je sois digne de cet honneur, mais l'ardent amour que j'ai pour Ascole m'a presque fait oublier moi-même. Quoi donc ! ce rempart de la foi, ce prodige de grâce et de sainteté nous a-t-il été entièrement enlevé ? lui qui tant de fois a repoussé les nombreuses armées des Goths, fait tomber à ses pieds les traits de ces barbares, et résisté à la fureur guerrière de plusieurs nations ? Les Goths qui ravageaient les autres provinces, venaient à Thessalonique demander la paix et surpris de trouver un obstacle à leur course, sans voir aucun soldat qui s'y opposât, les plus sages d'entr'eux leur représentaient qu'il y avait dans cette ville un imitateur d'Elisée, aussi âgé que lui, non moins rempli de l'Esprit de Dieu, et qu'ils prissent garde que ce nouveau Prophète ne les frappât d'aveuglement, comme l'ancien en avait frappé les troupes de Syrie.

6. Les dons que Jésus Christ distribue à ses disciples sont différents. Elisée enchaîna les bataillons Syriens et les conduisit à Samarie. Saint Ascole par ses prières a mis en fuite les Goths victorieux, et les a chassés de la Macédoine. Nous comprenons assez qu'il n'y a qu'une vertu divine et une puissance supérieure qui aient pû les éloigner d'un lieu où il n'y avait aucune garnison, et qui était sans soldat. Ne semble-t-il pas qu'ils ont été aveuglés, ayant fui sans que

¹⁹ Ambroise dit ouvertement qu'Ascole lui est apparu après sa mort.

personne les poursuivait ? Mais saint Ascole les poursuivait et combattait contre eux, non avec l'épée, mais avec ses prières; non en leur lançant des flèches, mais en les étonnant par ses vertus.

7. Ignorons-nous que les saints combattent, lors même qu'ils sont en repos ? Elisée n'était-il pas tranquille ? Oui il l'était de corps, mais il lançait des traits en esprit, et il combattait par ses prières, lorsqu'on entendait tout à la fois dans le camp des Syriens les cris des soldats et la voix d'une grande puissance, qui faisait croire aux Syriens que d'autres rois venaient avec leurs armées pour secourir les Israëls. Ce qui les ayant rempli d'une terreur panique, les mit en fuite, de sorte que quatre lépreux qui n'étaient sortis de Samarie que par le désir de trouver la mort, pillèrent leur camp. Le Seigneur n'a-t-il pas fait en Macédoine par les prières de saint Ascole de pareils prodiges, et même de plus grands ? Car les Goths n'ont pas été intimidés par une vaine crainte, ni par un soupçon mal fondé. Une cruelle peste et une affreuse contagion les a jetés dans le trouble et dans la frayeur. Ils prirent alors la fuite pour se dérober à ce fléau, ils revinrent ensuite demander la paix pour pouvoir vivre.

8. Nous avons donc vu renouveler par les mérites de ce grand homme les merveilles des siècles passés, et nous avons admiré en lui les actions des prophètes que nous avons lu dans les Ecritures. Il a été comme Elisée, tant qu'il a vécu, parmi le bruit des armes et la fureur des guerres, mais il en a réglé les événements et a disposé du sort des batailles. Enfin lorsque la fureté a été rétablie parmi ses citoyens, ce qui nous a paru plus dur que les malheurs de la guerre, il a rendu l'esprit par une mort toute sainte. Comme Elie il a été élevé dans le ciel, non dans un char enflammé, ni par des chevaux de feu, si ce n'est peut-être que nous ne les avons pas vus; ce n'a pas été non plus dans un vent violent et dans l'ébranlement de l'air; mais dans la volonté et la tranquillité de notre Dieu, et dans la joie des anges, qui se congratulaient de voir parmi eux ce grand homme.

9. Nous ne saurions douter de ces merveilles, confirmées par des événements si semblables. Car dans le même moment qu'il s'élevait dans le ciel, il a laissé tomber sa peau de brebis, et en a revêtu Anise son disciple, comme de l'ornement de son sacerdoce. Ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai entendu parler de son mérite et de sa piété; ce ne sont pas vos lettres qui m'en ont instruit; elles n'ont contribué qu'à me le faire reconnaître. Saint Ascole comme prévoyant qu'il serait son successeur, lui en cachait la promesse ; mais il montrait son intention par des signes visibles, en publiant qu'il était déjà son coadjuteur par ses soins, ses travaux et ses bons offices; de sorte qu'il semblait déclarer qu'il serait son collègue et qu'il n'entrerait pas comme un novice dans l'épiscopat, mais qu'il en ferait les fonctions comme un ancien évêque. A lui convient parfaitement cette parole de l'Evangile : *Ô bon et fidèle serviteur, parce que tu as été fidèle en peu de choses, je t'établirai sur beaucoup.* (Mt 25,25)

10. Tout ce que je vous ai rapporté de saint Ascole m'est commun avec vous; mais ce qui m'est particulier, c'est que j'ai été d'une étroite amitié avec cet homme de sainte mémoire, et qu'il m'a accordé la grâce de le connaître à fond. Car dans le voyage qu'il fit en Italie, j'étais retenu au lit par une maladie, et ne pouvant aller à sa rencontre, il vint lui-même me voir et me rendre visite. Avec quel empressement, avec quelle affection se jeta-t-il sur mon cou, et moi sur le sien ! Avec quels gémissements déplorâmes-nous les maux de ce siècle, et les funestes accidents qui affligeaient ces contrées ! De sorte que nous arrosâmes nos habits d'un torrent de larmes, pendant que nous nous saluions mutuellement, que nous jouissions du plaisir si ardemment et si longtemps souhaité de nous voir, et; que nous nous tenions embrassés. Ainsi ce qui faisait l'objet de mes vœux, je l'obtins de lui par une faveur particulière, et il me fut permis de le voir. Car quoique ce soit par le cœur que nous aimons les hommes, et que nous les connaissons plus pleinement et plus parfaitement; cependant nous désirons de voir leur figure et leur visage. C'est ainsi qu'autrefois les Rois cherchaient avec ardeur de voir le visage de Salomon, et d'entendre sa sagesse.

11. Il s'est donc retiré d'avec nous, et nous a laissés dans la mer orageuse du monde. Mais ce qui lui est avantageux, est pour plusieurs plus insupportable que la fureur des barbares. Sa présence en repoussait les attaques; mais maintenant que nous l'avons perdu, qui pourra nous le représenter ? C'est le Seigneur qui nous le représente, et c'est lui-même qui se représente dans son disciple. Vous nous le représentez par votre jugement, vous à qui il a été dit : *donnez à Lévi ceux qui sont manifestement à lui, à sa vérité à l'homme saint.* (Dt 33,8) Vous lui avez donné ceux qui font manifestement, à lui, puisqu'il a été élevé par ses soins. Vous avez donné un imitateur à cet homme qui a dit à son père et à sa mère : *je ne vous ai point vu, et qui n'a point connu ses frères et ses enfants, qui a gardé la parole du Seigneur et respecté son alliance, les peuples sa justice.*

12. Telle est la vie de ce grand homme. Tel est son héritage, sa conduite, sa succession. Dès sa jeunesse il fréquenta les monastères, et renfermé dans une petite cellule au fond de l'Achaïe, il parcourut plusieurs provinces éloignées par la réputation de sa vertu. Enfin il fut postulé par les Macédoniens, et élu par les évêques pour le souverain sacerdoce, afin que les fondements de la foi fussent affermis dans la suite d'une manière inébranlable par un évêque, là où cette même foi était devenue chancelante par un évêque.

13. Son disciple a été son fidèle imitateur. *Il a dit*, comme lui, à son père et à mère : *je ne vous ai point vu*. Il ne les a pas vus en effet par une attache trop forte. Il ne les a pas vus par une tendresse déréglée. Il n'a pas connu ses frères, par ce qu'il a désiré de connaître le Seigneur. Il a gardé sa parole, et respecté son alliance, et il portera avec pompe ses dons sur son autel. Bénissez ,Seigneur, sa foi, sa sainteté, sa sollicitude. Que votre bénédiction se répande sur sa tête et sur ses épaules, qu'il soit en honneur parmi ses frères; que semblable à un taureau il perce de ses cornes le cœur de ses ennemis, et qu'il remplisse l'âme des saints de douceur et de consolation. Que le jugement avantageux que vos pontifes ont porté de sa conduite fleurisse en lui comme le lys. Adieu mes chers, frères, aimez-moi, parce que je vous aime.

LETTRE 16

Il congratule Anise qui avait été mis à la place d'Ascole.

Ambroise évêque à Anise son frère.

1. Il y a longtemps que je connais, quoiqu'on m'en parle seulement dans les lettres que je viens maintenant de lire, et je connais parfaitement par la réputation de son mérite celui que je n'avais pas vu des yeux du corps. J'ai été affligé du triste événement qui est arrivé, mais je me suis réjoui de ce qui l'a suivi. Car quoique eusse souhaité que cela ne fût pas arrivé pendant ma vie, j'ai pourtant espéré qu'après la mort d'un si grand homme, personne ne pourrait être digne que vous de lui succéder. Nous avons donc en vous un ancien disciple d'Ascole de sainte mémoire, maintenant son successeur, et l'héritier de sa dignité et de sa grâce. Grand éloge pour vous mon frère ! Je vous félicite de ce qu'on n'a pas douté d'un moment de vous donner pour successeur à un si grand homme. Mais en même temps grande charge pour vous, mon frère, d'être engagé à soutenir le lustre d'un nom si grand, si célèbre, si glorieux. On s'attend de retrouver en vous Arcole, et comme il était gravé dans votre cœur, on veut aussi que vous le retraciez dans ses fonctions et que vous fassiez voir une image vivante de la vertu de sa conduite, et de cette, grandeur d'âme qu'il conservait dans un corps accablé de vieillesse.

2. J'ai vu cet homme, je l'avoue, et c'est à sa piété que je suis redevable du bonheur de l'avoir vu. Je l'ai vu de telle sorte dans son corps que je l'ai crû hors de son corps. J'ai vu l'image de celui qui, sans savoir si c'est dans son corps ou hors de son corps, a été ravi dans le paradis, tant, ce saint vieillard parcourait souvent avec rapidité les villes et les provinces. Allant à Constantinople, en Achaïe, en Epire, en Italie, de sorte que les gens les plus jeunes avoient peine à le suivre. Ceux qui avoient le plus de force de corps, lui cédaient, sachant que son corps ne mettait point d'obstacle à ses courses, et qu'il s'en servait comme d'un voile qui le couvrait, plutôt que comme d'un instrument propre à ses opérations, pour exécuter ses ordres, non pour l'aider. Car il avait tellement captivé son corps qu'il y avait crucifié le monde, et qu'il s'était crucifié lui-même au monde.

3. Béni soit le Seigneur et bénie soit son adolescence qu'il a passée dans les tentes du Dieu de Jacob, renfermé dans un monastère, où il disait à ses parents et à ses proches, lorsqu'ils le cherchaient : qui sont mes frères, et est ma mère ? je ne connais pour père, pour mère et pour mes frères que ceux qui entendent la parole de Dieu, et qui la pratiquent. Bénis soient encore les progrès de sa jeunesse, où il a été élu pour le souverain sacerdoce, étant déjà illustre par l'assemblage des plus éminentes vertus. Car il vint comme David pour réformer les abus que la paix avait introduits parmi le peuple; il vint comme un vaisseau chargé d'un or spirituel, de bois de cèdre, et de pierres précieuses. Il vint comme cette colombe dont les ailes sont argentées, et qui étant au milieu de deux héritages s'est endormie d'un sommeil doux et tranquille.

4. Le sommeil des saints en effet est actif, selon cette parole du Cantique, *je dors et mon cœur veille.* (Can 5,20) Ainsi Jacob voyait durant le sommeil les mystères divins qu'il n'avait pas vus pendant la veille, l'air qui ouvrait aux saints un passage du ciel à la terre, le Seigneur qui du haut de son trône le regardait, et qui lui promettait la possession de la terre de Canaan, de sorte qu'il obtint dans un moment de sommeil ce dont l'acquisition causa tant de travaux à ses héritiers. Car le sommeil des saints est exempt de toutes les voluptés du corps, de tous les troubles de l'esprit. Il met la tranquillité dans le cœur, la sérénité dans l'âme, et comme si elle était séparée de son corps, elle s'élève, et s'attache intimement à Jésus Christ.

5. Tel est le sommeil qui forme la vie des saints, et telle était la vie de saint Ascole, dont la vieillesse a été aussi bénie. Car la vieillesse véritablement digne de vénération est celle qui se distingue non par ses cheveux blancs, mais par ses vertus. La vieillesse qui s'attire le respect est celle qui blanchit notre âme par l'innocence, qui brille par la maturité de ses pensées et la bonté de ses œuvres. Quel est enfin véritablement l'âge de la vieillesse, sinon une vie pure et sans tache ? Une vieillesse qui ne dure pas quelques jours et quelques mois, mais des siècles entiers, donc la longueur est sans fin, et donc les années prolongées sont sans faiblesse ? Une vieillesse qui est d'autant plus vigoureuse qu'elle est plus longue, et qui à mesure que le temps de la vie se prolonge davantage n'en devient que plus courageuse pour arriver à l'homme parfait.

6. Que le Seigneur donc vous fasse le successeur non seulement de sa dignité; mais aussi de la pureté de ses mœurs, et qu'il daigne vous. affermir par une grâce si abondante que les peuples accourent à vous avec empressement, et que vous disiez à leur occasion : *qui sont ceux*

qui volent comme du nuées, et comme des colombes avec leurs petits ? (Is 60,3) qu'ils viennent aussi comme les vaisseaux de Tarsis qui se chargent de vingt mesures de froment, que le véritable Salomon a distribuées, qu'ils reçoivent l'huile et la sagesse de Salomon, et que la paix règne entre vous et votre peuple, et que vous gardiez une alliance de paix. Adieu, mon cher frère, aimez-moi parce que je vous aime.

Le devoir de l'empereur ne consiste pas à rétablir l'idolâtrie.

Ambroise évêque au très Heureux Prince et au Très chrétien Empereur Valentinien.

1. Pendant que tous les hommes soumis à l'Empire romain portent les armes pour vous, qui êtes les Empereurs et les Princes de la terre, vous portez les armes pour la gloire au Dieu tout-puissant, et pour la défense de la foi. Vous n'avez pas d'autre moyen d'assurer le salut de votre état, que de faire adorer à chacun le véritable Dieu, je veux dire, le Dieu des chrétiens qui gouverne tout l'univers, celui-là seul étant le véritable Dieu qu'on honore du fond du cœur, car *les dieux du païens sont des démons*, comme nous l'apprend l'Écriture. (Ps 95,5)

2. Quiconque donc porte les armes pour le véritable Dieu, et croit qu'il faut l'adorer du fond du cœur, n'use ni de dissimulation ni de connivence dans ce qui est opposé à son culte, mais lui offre une ardente foi et un attachement inviolable. Au restes il n'est point animé d'un tel zèle, il ne doit du moins consentir en aucune manière qu'on révère les idoles, et qu'on rétablisse leurs profanes cérémonies. Car on ne saurait tromper Dieu à qui les mouvements les plus secrets au cœur sont connus.

3. Puis donc que vous devez, Empereur très chrétien, rendre au véritable Dieu l'hommage de votre foi, et d'une foi ardente, et avoir pour lui un respect et un attachement sincère, je suis surpris que des gens aient osé espérer que vous relèverez par votre ordre les autels des faux dieux, et que vous fournirez l'argent nécessaire pour les sacrifices sacrilèges des païens. Car tous ces revenus ayant été adjugés ou au fisc, ou à votre cassette, vous paraîtrez bien plus donner votre propre bien à ces fausses divinités, que leur restituer le leur.

4. Comment les païens osent-ils se plaindre des pertes qu'ils ont faites, eux qui n'ont jamais épargné notre sang, et qui ont renversé nos Églises. Ils demandent que vous leur accordiez des privilèges. Hé quoi, ont-ils oublié que Julien²⁰ par une loi récente a interdit à nos professeurs l'usage public de parler et d'enseigner, et nous a ôté tous ces privilèges qui ont souvent servi de pièges aux chrétiens. Car ces privilèges ont été comme des filets où plusieurs se sont laissés surprendre, les uns par imprudence, les autres pour se mettre à couvert des vexations qu'on leur faisait souffrir; et comme le nombre des forts n'est pas toujours le plus grand, il est arrivé que plusieurs ont fait une chute funeste sous des princes même chrétiens.

5. Et quand même ces privilèges ne seraient pas déjà supprimés, je serais d'avis qu'ils fussent abolis par votre commandement. Mais ayant été absolument défendus et interdits presque dans toute la terre par beaucoup de princes vos prédécesseurs, et à Rome par Gratien d'auguste mémoire, frère de votre Clémence, qui les a abolis par le motif d'une véritable foi, et par un rescrit public, ne renversez pas, je vous prie, ce qui a été salutairement établi, et n'annulez pas les ordonnances de votre frère. Personne n'ose transgresser les règlements qu'il a faits pour les affaires civiles, et l'on foulera aux pieds une ordonnance faite en faveur de la religion.

6. Que personne ne fasse illusion à votre jeunesse. Si c'est un païen qui vous fait ces demandes, il ne doit pas enchaîner votre esprit par les liens de sa superstition. Il doit plutôt par son faux zèle vous avertir et vous apprendre avec quelle ardeur vous devez soutenir la foi, puisqu'il prend la défense de vains simulacres avec autant de vivacité que s'il s'agissait du culte du véritable Dieu. J'approuve fort que vous déferiez beaucoup au mérite et aux services des hommes illustres, mais je dis avec assurance qu'il faut préférer Dieu à tout.

7. Quand il s'agit de consulter sur une expédition de guerre, on prend le sentiment d'un homme habile et expérimenté dans les combats, et l'on suit son avis. Mais quand il s'agit d'une affaire de religion, ne consultez que Dieu. On ne fait injure à personne, lorsqu'on lui préfère le Tout-puissant, qui a son sentiment et ses lois. Vous ne forcez aucun païen à embrasser malgré lui un culte qu'il ne veut pas embrasser; qu'il vous soit permis, grand Empereur, d'avoir la même liberté, et que chacun souffre patiemment de ne pouvoir obtenir par force de l'Empereur, ce qu'il trouverait mauvais que l'Empereur voulût obtenir de lui par violence. Les païens mêmes ont coutume de condamner la lâcheté des prévaricateurs, tout le monde étant obligé de défendre librement ce qu'il croit, et de conserver librement les sentiments dont il est persuadé.

²⁰ Julien l'Apostat

8. Que si quelques-uns qui portent le nom de chrétiens, prétendent que vous pouvez accorder quelque chose de pareil, ne vous laissez pas surprendre par de vaines paroles, ne vous laissez pas tromper par un nom dont ils abusent. Quiconque donne un tel conseil, aussi bien que celui qui l'exécute, sacrifie aux idoles. Il est pourtant plus supportable qu'un seul sacrifie, que si tous tombaient dans ce crime. On met ici en danger le salut de tous les sénateurs chrétiens.

9. Si aujourd'hui quelque païen, ô religieux empereur, faisait dresser, ce qu'à Dieu ne plaise, un autel devant la statue d'une fausse divinité, et contraignait les chrétiens de s'y assembler, afin que témoins de ceux qui sacrifient, ils eussent la bouche et la respiration remplies de la cendre qui sort de l'autel des étincelles du feu qui consume la victime sacrilège, de la fumée qui s'élève du sacrifice, et; que ce païen opinât dans un sénat où l'on fut obligé de dire son sentiment, après avoir prêté serment devant l'autel du faux Dieu; (car ils croient que cet autel a été posé afin que chacun respectant, comme ils pensent, le serment qu'il y a fait, délibérât au milieu des sénateurs dont les chrétiens sont à présent le plus grand nombre;) sans doute un chrétien croirait être dans un temps de persécution, ne lui étant permis de venir au sénat qu'à une telle condition, ce qui arrive souvent, puisqu'ils sont forcés d'y venir aux dépens de leur conscience. Les chrétiens seront-ils obligés, grand Empereur, sous votre règne, de prêter serment devant l'autel d'une fausse divinité ? Car qu'est-ce que prêter serment, sinon confesser la divinité et le pouvoir de celui que vous attestez être le garant de votre fidélité ? Voilà, pendant que vous êtes Empereur, ce qu'on demande, ce qu'on sollicite. On veut que vous fassiez élever un autel sacrilège, que vous fournissiez à la dépense des sacrifices profanes ?

10. Mais cela ne se peut faire sans commettre un sacrilège. Ainsi gardez-vous bien, je vous prie, de le permettre, de l'ordonner, de signer un tel rescrit. Je me présente à vous qui êtes fidèle, moi qui ai l'honneur d'être le pontife de Jésus Christ, tous les autres évêques se présenteraient avec moi, si la nouvelle qui s'est répandue tout d'un coup n'avait paru incroyable, qu'on avait proposé cette affaire dans votre conseil, et que cette demande avait été faite par le sénat. Mais à Dieu ne plaise, que le sénat ait fait une pareille demande. C'est un petit nombre de sénateurs païens qui ont abusé de ce nom commun. Car il y a près de deux ans qu'ayant fait la même demande, Damase évêque de l'Eglise romaine élu à cette charge par le choix de Dieu, m'envoya la requête des sénateurs chrétiens qui étaient en très grand nombre, déclarant qu'ils n'avaient point de part à cette délibération, qu'ils n'approuvaient nullement la conduite des païens, qu'ils ne consentaient point à leurs demandes, et protestant en public et en particulier qu'ils ne viendraient pas au sénat, si cette ordonnance passait. Quoi ! sera-t-il digne du temps où vous gouvernez l'empire, je veux dire du temps d'un Empereur chrétien, que la dignité des sénateurs chrétiens soit avilie pour satisfaire l'injuste désir des païens ? J'ai envoyé cette requête au frère de votre Clémence, par laquelle il a paru que le sénat n'avait donné à ses députés aucune instruction au sujet des dépenses qu'on faisait autrefois, pour les superstitions païennes.

11. Mais peut-être, dira-t-on, pourquoi n'ont-ils pas assisté au sénat, pendant tout le temps, qu'on faisait ces demandes ? Ceux qui n'y ont pas assisté témoignent assez quelle est leur volonté. Ceux qui ont parlé devant l'Empereur ont assez découvert leur pensée. Après cela serons-nous surpris que les païens ôtent à Rome, à des particuliers la liberté de leur résister, puisqu'ils ne veulent pas qu'il vous soit libre de ne pas ordonner ce que vous désapprouvez, et de conserver ce qui vous paraît juste.

12. Ainsi me souvenant de la commission ²¹ qui me fut donnée dernièrement je m'adresse pour la seconde fois à vous qui êtes un Prince fidèle, je m'adresse à votre cœur plein de piété pour vous conjurer de ne pas répondre favorablement aux demandes des païens, et d'ajouter encore moins à votre réponse une signature sacrilège. Du moins, renvoyez cette affaire à l'Empereur Théodose le père de votre piété que vous avez coutume de consulter sur toutes les causes importantes. En est-il de plus importante que celle de la religion ? En est-il de plus grande que celle de la foi ?

13. Si c'était une cause civile, on conserverait une réponse pour les diverses parties. C'est ici la cause de la religion; je m'adresse à vous comme en étant un des pontifes. Ordonnez qu'on me donne une copie de la relation qu'on a envoyée, afin que j'y réponde plus exactement, et qu'ainsi le père de votre Clémence étant instruit de tout, daigne nous faire savoir son sentiment. Certainement si l'on ordonne quelque chose de contraire à ce que je dis, ni moi, ni les évêques ne le souffrirons pas patiemment, et nous ne dissimulerons point notre douleur. Vous pourrez venir à l'Eglise, mais vous n'y trouverez point d'évêques, ou vous n'y en trouverez que pour vous résister.

²¹ Il parle de la commission que le Pape Damase lui avoir donnée d'agir auprès de Gratien pour l'empêcher d'accorder aux païens le rétablissement de l'autel de la Victoire.

14. Que répondrez-vous à l'évêque qui vous dira : L'Eglise ne recherche pas vos présents, puisque vous avez enrichi de vos présents les temples des païens. L'autel de Jésus Christ rejette vos dons, parce que vous dressez un autel à de fausses divinités : Car votre main est l'interprète de votre parole, et votre signature est votre ouvrage. Le Seigneur Jésus ne reçoit pas vos hommages et vos adorations que vous avez offertes à des idoles. Car il vous a dit : *Vous ne pouvez servir deux maîtres*. Les vierges consacrées à Dieu ne jouissent pas des privilèges qu'on vous demande, et les vierges de Vesta se les attribuent. Pourquoi recherchez-vous les pontifes, de Dieu dont vous avez fait moins de cas, que des demandes impies des païens ? Nous ne pouvons avoir de société et de communion avec ceux qui protègent les égarements des idolâtres.

15. Que répondrez-vous à ces remontrances ? Direz-vous que votre grande jeunesse vous a fait tomber dans cette faute ? Mais, tout âge avec la grâce Jésus Christ et capable de la plus haute perfection. Tout âge peut être rempli de l'esprit de Dieu. Il n'y a point de jeunesse pour quiconque a de la foi. Les enfants mêmes ont constamment confessé Jésus Christ devant les persécuteurs.

16. Que répondrez-vous à votre frère ? Ne vous dira-t-il pas : Je ne me suis pas cru vaincu, sachant que je vous laissais Empereur après moi. Je n'ai pas été affligé de mourir, puisque vous étiez mon héritier. J'ai quitté l'Empire sans regret, étant persuadé que mes ordonnances, sur tout celles que j'ai faites pour la religion du vrai Dieu subsisteraient dans tous les siècles. C'étaient là les monuments de ma piété et de mon courage. C'étaient là les dépouilles que j'avais remportées sur le siècle, c'étaient là les armes que j'avais enlevées au démon, c'étaient là les richesses que j'avais prises sur l'ennemi du genre humain, et que j'offrais à Dieu en signe d'une victoire éternelle. Que pouvait faire de plus contre moi Maxime mon ennemi ? Vous avez annulé mes lois, ce que n'a pas encore fait celui qui s'est révolté contre moi. C'est maintenant que l'épée me porte un coup plus mortel, puisque mon frère condamne ce que j'ai établi. Vous mettez en péril la meilleure partie de moi-même. Le tyran n'a donné la mort qu'à mon corps et vous la donnerez à ma vertu. C'est maintenant qu'on m'ôte l'Empire, et ce qui est de plus étrange, c'est que ce sont vos parents et les miens qui me l'ôtent, qui m'ôtent ce que mes adversaires relevaient en moi par de grandes louanges. Si vous avez acquiescé volontairement aux demandes des païens, vous avez condamné ma foi. Si vous leur avez cédé malgré vous, vous avez trahi la vôtre. Vous me mettez donc, ce qui est de plus fâcheux pour moi, dans un grand danger.

17. Que répondrez-vous à votre père qui vous abordant avec une douleur encore plus vive, vous dira : Vous avez porté de moi, mon cher fils, un jugement désavantageux en croyant que j'ai connivé à l'impiété des païens ? Personne ne m'a informé qu'il y eût un autel dans le sénat de Rome. Je n'ai jamais pu croire qu'il se commît un si grand crime, et que dans une assemblée composée de chrétiens et de païens, les païens offrissent des sacrifices en présence des chrétiens, c'est-à-dire, leur insultassent, et que les chrétiens fussent contraints d'assister malgré eux aux sacrifices des païens ? On a commis durant mon règne plusieurs crimes différents. J'ai puni tous ceux qui ont été découverts. S'il y en a eu qui soient demeurés cachés, doit-on dire que j'ai approuvé ceux qu'on n'a pas déférés à mon tribunal ? Vous avez porté de moi un jugement très injuste, si vous avez pensé qu'un culte superstitieux, et non pas ma foi m'ait conservé l'Empire.

18. Ainsi puisque vous reconnaissez, Auguste Empereur, que vous donnez un tel rescrit vous offensez Dieu premièrement, et qu'ensuite vous faites injure à votre père et à votre frère, faites, je vous prie, ce que vous comprenez devoir vous être utile auprès de Dieu pour votre salut.

LETTRE 18

Ecrit l'an 384

Ambroise répond à la relation de Symmaque, qui a demandé la rétablissement du culte des idoles.

Ambroise évêque, au Très-Heureux Prince et Très-Clément Empereur Valentinien toujours Auguste.

1. Lorsque l'illustrissime Symmaque préfet de Rome eût présenté à Votre Majesté la relation où il demandait que l'autel de la Victoire qui avait été ôté du sénat, fût remis à sa place, et que j'eus su que vous, grand Empereur, désapprouviez les demandes des païens, quoique vous fussiez encore jeune et à la fleur de votre âge, mais déjà un vieillard, par la grandeur de vos vertus, et; par l'ardeur de votre foi; aussitôt que je fus instruit de ce qui se passait, je vous présentai une requête, où ayant exposé tout ce qui me semblait nécessaire pour vous mettre au fait, je ne laissai pas de demander qu'on me donnât une copie de la relation.²²

2. Ce n'est donc pas que j'aie le moindre doute sur votre foi, mais songeant seulement à vous précautionner contre l'artifice, et étant comme certain que la piété triomphera dans l'examen de cette affaire, je répons aux raisons de la relation en ces termes, vous priant auparavant sur toutes choses que vous ne vous arrêtiez pas à la beauté et à l'élégance du style, mais que vous pesiez la force des raisons. Car comme nous l'apprend l'écriture, la langue des sages et des hommes de lettres et une langue d'or, laquelle ornée de discours forts et pressants, et toute brillante des rayons d'une vive éloquence, surprend les esprits par sa beauté, et éblouit les yeux par son éclat. Mais cet or dont les couleurs sont si belles, si vous le touchez de la main avec plus de soin, vous trouverez que c'est au dehors de l'or, mais qu'au dedans c'est un vil métal. Examinez, je vous prie, et, considérez attentivement le paganisme. Les païens font retentir de grandes et magnifiques paroles. Mais ils soutiennent des maximes toutes opposées à la vérité. Ils ont dans la bouche le nom de Dieu, et ils rendent leurs adorations à une idole.

3. L'illustrissime préfet de Rome, a proposé dans sa relation trois choses qu'il a cru biens fortes : que Rome, à ce qu'il dit, redemande son ancien culte; qu'il faut donner à ses prêtres et aux vierges Vestales de quoi les entretenir; et c'est parce qu'on leur a refusé ce don, que l'Empire a été affligé d'une grande famine.

4. Dans le premier article, il introduit Rome qui recherche son ancien culte, en remplissant son discours de plaintes amères, et en versant, des torrents de larmes. Mes sacrées cérémonies, dit-elle, ont éloigné Hannibal de mes murailles, et les Gaulois du Capitole. Ainsi pendant qu'ils relèvent le pouvoir de leurs dieux, ils en publient la faiblesse. Hannibal a donc insulté durant longtemps à la religion des Romains, et malgré les dieux qui combattaient contre lui, ses victoires l'ont conduit jusqu'au pied des murailles de Rome. Pourquoi ont-ils souffert qu'on ait assiégé leur ville, les armes de leurs dieux leur étaient favorables ?

5. Que dirai-je des Gaulois, qui ont pénétré jusqu'au fond du Capitole et dont le reste des Romains n'aurait pas soutenu les efforts, si les oies intimidées ne leur avaient découvert par leurs cris l'approche des ennemis ? Voilà quels sont les gardiens de vos temples. Où était alors Jupiter ? Parlait-il par la voix et par le ministère des oies ?

6. Mais pourquoi nierais-je que la religion des Romains a été favorable à leur parti ? Cependant Hannibal adorait les mêmes dieux. Qu'ils fassent donc le choix qu'ils voudront. Si les dieux ont rendu les Romains, victorieux, ils ont donc été défaits dans la personne des Carthaginois. S'ils ont fait triompher les Carthaginois, ils n'ont été d'aucun secours aux Romains.

7. Qu'on ne parle donc plus de cette plainte lamentable du peuple Romain. Ce n'est pas Rome qui en a fourni les expressions. Elle tient bien un autre langage. Pourquoi, dit-elle, versez-vous inutilement tous les jours le sang de tant de troupes innocents ? Ce n'est pas par les entrailles des victimes qu'on remporte les victoires et qu'on érige les trophées, mais par la valeur des combattants. D'autres moyens n'ont soumis l'univers. Camille²³ combattait, lorsqu'il chassa

²² C'est dans la lettre précédente qu'il a demandé une copie de la relation de Symmaque.

²³ Camille fut cinq fois dictateur, et appelé un second Romulus; à cause des grands services qu'il rendit à la République. C'est lui qui vainquit les Gaulois déjà maîtres de Rome, et qui les chassa de toute l'Italie.

les Gaulois de la roche Tarpeïene, et qu'il reprit sur les vainqueurs les étendards qu'ils avaient enlevés du Capitole. Son courage mit en déroute ceux que la religion, n'avait pas éloigné de ce lieu. Que dirai-je d'Attilius²⁴ Regulus qui fit continuer la guerre aux dépens de sa vie ? Scipion l'Africain n'a pas mérité l'honneur du triomphe parmi les autels du Capitole, mais parmi les combats livrés à Hannibal. Pourquoi me proposez vous les exemples des Anciens ? Je déteste la religion des Nérons ? Parlerai-je de ces empereurs dont le règne n'a duré que deux mois ? et de ces rois dont la puissance été aussitôt terminée que commencée ? Ou peut-être est-ce une chose nouvelle que les barbares soient sortis de leur pays pour ravager nos provinces ? Les deux empereurs dont l'un demeura captif, par un exemple si funeste et si nouveau, et l'autre se fit le tyran de l'univers par ses vices, étaient-ils chrétiens, et avaient-ils abandonné leurs cérémonies, lorsqu'ils furent trompés par des présages qui leur promettaient la victoire ? N'y avait-il pas alors un autel de la Victoire ? Je me repens de mon erreur. Mes cheveux blancs ont pris la couleur rouge du sang, que j'ai honteusement répandu. Je ne rougis point, toute vieille que je suis, de me convertir avec toute la terre. Rien n'est plus vrai que dans quelque âge qu'on soit, il n'est jamais trop tard des instruire. Que la vieillesse qui ne peut se corriger soit couverte de honte. On n'est pas digne de louanges, pour avoir vécu bien des années et pour avoir des cheveux blancs, mais pour avoir la blancheur de l'innocence et la pureté des mœurs. On ne doit pas avoir honte de prendre un meilleur parti. La seule chose qui m'était commune avec les barbares c'est qu'auparavant je ne connaissais pas Dieu. Les rites de vos sacrifices ne consistent que dans les aspersion du sang des bêtes. Pourquoi cherchez-vous dans les entrailles des victimes immolées à connaître la volonté de Dieu ? Venez apprendre la milice céleste à laquelle nous sommes engagés; nous vivons sur la terre et nous combattons, pour le ciel. Que Dieu, qui m'a créé m'instruise lui-même des mystères, du ciel, et non pas l'homme qui s'est lui-même méconnu ? Quand il s'agit de connaître Dieu, à qui croirai-je qu'à Dieu ? Comment puis-je vous croire, vous qui avouez ne savoir pas qui est celui que vous adorez.

8. On ne parvient pas, dites-vous, par une seule voie à pénétrer un si grand secret. Ce que vous ignorez, nous l'avons connu par l'oracle de Dieu; et ce que vous cherchez par de vaines conjectures, sa sagesse et sa vérité nous l'ont révélé avec certitude. Vos sentiments sont donc bien différents des nôtres. Vous demandez pour vos dieux la paix aux empereurs. Nous demandons à Jésus Christ la paix pour les empereurs mêmes. Vous adorez les ouvrages de vos mains. Nous regardons comme un crime d'attribuer la divinité à tout ce qui peut être fait. Dieu ne veut pas être adoré dans des statues de pierre. Enfin vos propres philosophes se sont moqués de ce culte ridicule.

9. Que si vous niez que Jésus Christ soit Dieu, parce que vous ne pouvez vous persuader qu'il soit mort étant Dieu; (car vous ne savez pas qu'il n'a souffert la mort que dans sa chair) et non pas dans sa divinité, et que sa mort a délivré de la mort tous ceux qui croient en lui;) quelle étrange imprudence est la vôtre; d'outrager les dieux, que vous adorez, et de les déprimer en leur rendant des honneurs. Car vous les croyez être du bois. Ô respect insultant ! Vous ne pouvez vous persuader que Jésus Christ soit mort. Ô opiniâtreté honorable !

10. Il faut, dites-vous, relever les anciens autels des dieux, rendre aux statues leurs ornements. Redemandez-les à celui qui suit votre superstition. Un empereur chrétien ne sait respecter que l'autel de Jésus Christ. Quoi ! prétendent-ils obliger des mains pures et des bouches fidèles à se prêter à leurs sacrilèges ? Que la voix de notre Empereur ne retentisse que du nom de Jésus Christ, et ne parle que de celui-là seul qui se fait sentir à son cœur, parce que *le cœur du roi est dans la main de Dieu*. (Pro 21,1) Un Empereur païen a-t-il jamais dressé un autel à Jésus Christ ? Ils montrent par leur exemple en demandant qu'on rétablisse l'ancien culte, combien les empereurs chrétiens doivent avoir de respect et d'attachement pour la religion qu'ils professent, puisque les païens ont tout fait pour leurs superstitions.

11. Depuis longtemps nous avons commencé à paraître, et ils suivent déjà ceux qu'ils ont exclus de leur société. Nous nous glorifions de verser notre sang, et ils s'affligent de la perte d'un peu de bien. Nous croyons en mourant remporter une victoire. Ils prennent cela pour un déshonneur. Ils ne nous ont jamais procuré tant de gloire que lorsqu'ils ont ordonné de battre de verges les chrétiens de les proscrire de les faire mourir. La religion a changé en récompense, ce que la haine leur imposait comme un supplice. Voyez quelle a été la grandeur de notre courage.

²⁴ Attilius Régulus ayant été pris par les Carthaginois fut renvoyé pour parler au sénat de l'échange des prisonniers, mais l'ayant dissuadé de faire cet échange, il s'en retourna, à Carthage, quoiqu'il sut qu'on le ferait mourir dans les tourments les plus cruels. Scipion surnommé l'Africain vainquit Hannibal sous les murailles de Carthage, et détruisit entièrement cette rivale de Rome.

Les outrages, la pauvreté, les tourments nous ont multipliés. Ils ne croient pas que leurs cérémonies puissent subsister, si l'on n'y attache des revenus.

12. Il faut, disent-ils que les Vestales jouissent de leurs immunités. Qu'un tel langage soit dans la bouche de ceux qui ne peuvent croire qu'on embrasse gratuitement la virginité. Qu'ils animent par l'espérance des richesses les filles qui n'ont pas assez de vertu. Cependant combien de vierges ont-ils attiré par la promesse de ces récompenses ? A peine ont-ils reçu sept Vestales. Voilà à quoi se réduit le nombre des filles qu'une mitre ornée de bandelettes, des robes de pourpre, des litières magnifiques, un cortège d'une foule d'esclaves, de grands privilèges, des gains immenses ont rassemblées, encore n'ont-elles qu'un certain temps prescrit pour garder la virginité.

13. Qu'ils ouvrent les yeux du corps et de l'esprit. Qu'ils voient une multitude de filles pleines de pudeur, un peuple de chastes colombes, une assemblée prodigieuse de vierges. Des bandelettes ne servent pas d'ornement à leur tête, elles n'y portent qu'un voile vil et méprisable, mais propre à relever leur chasteté. Elles renoncent à toutes ces parures qui augmentent les charmes de la beauté, bien loin de les rechercher. Elles ne connaissent point les robes de pourpre ni le luxe des habits. Elles ne mènent pas une vie de délices. Leurs jeûnes au contraire sont fréquents. Il n'y a pour elles ni privilège ni richesses. Enfin, tout est si rebutant que vous croiriez presque qu'on veut les détourner de leur profession, lorsqu'on leur en prescrit les devoirs; mais c'est l'accomplissement même de ces devoirs qui leur donne encore plus d'ardeur pour leur profession. La virginité se comble de gloire à force de renoncements. Ce n'est plus une virginité, lorsqu'elle est achetée à prix d'argent, et qu'on ne l'embrasse pas par l'amour de la vertu. Elle n'est plus véritable, lorsqu'elle est mise comme à l'encan, et marchandée, pour ainsi dire, seulement pour un certain temps. La première victoire de la chasteté, c'est d'étouffer le désir des richesses, ce désir étant un piège pour la pudeur, et un sujet de tentation. Supposons, néanmoins qu'il faille donner aux vierges des revenus et des secours d'argent; quels dons fera-t-on aux vierges chrétiennes assez grands pour leur multitude ? Quel trésor suffira à leur fournir assez de richesses ? Ou s'ils croient qu'il n'en faut donner qu'aux Vestales; n'ont-ils pas honte d'avoir pris pour eux seuls tous les biens sous le règne des empereurs païens, et de refuser d'en faire avec nous un partage commun sous le règne des empereurs chrétiens ?

14. Ils se plaignent encore qu'on n'accorde pas la nourriture aux dépens du public à leurs prêtres et à leurs ministres. Combien ce retranchement a-t-il formé de discours séditieux et emportés ? Nous au contraire nous ne nous plaignons point que par une loi²⁵ faite depuis peu, on nous refuse les successions que des particuliers nous ont léguées. Cette loi ne nous paraît pas injurieuse parce que nous ne regrettons pas la perte du bien. Si un prêtre veut avoir le privilège des exempter, du fardeau de la tutelle, il faut qu'il renonce à la possession du bien de son aïeul, de son père et de tout ce qu'il a lui-même. Combien les païens, s'ils avaient un tel sujet de plainte, redoubleraient-ils leurs cris, de ce que leurs prêtres ne peuvent que par la perte de tout leur patrimoine exercer librement les fonctions de leur sacerdoce, et qu'ils sont obligés d'acheter le pouvoir de rendre service au public au prix de toutes les commodités de la vie. Puisqu'ils sont si zélés pour, le salut du prochain, qu'ils se consolent de l'indigence où ils sont réduits par la vue de n'avoir pas vendu leur ministère, mais de s'être acquis beaucoup de gloire.

15. Comparez la situation des deux partis. Vous voulez qu'on vous exempte être décurion, lorsqu'il n'est pas permis à l'Eglise d'en exempter ses prêtres. On fait des testaments en faveur des ministres de vos temples. On n'en exclut aucun profane, non pas même les hommes de la plus basse condition, ni ceux qui sont perdus de réputation. Ce droit commun n'est refusé parmi tous les autres qu'aux seuls clercs, qui leurs sont préposés pour offrir des vœux pour tous, et qui sont chargés d'un ministère qui les regarde tous. Il ne leur est pas permis de recevoir des plus prudentes veuves ni legs ni donation; et quoiqu'ils aient des mœurs pures et une vie irrépréhensible, on les punie dans le nom qu'ils portent et dans la charge qu'ils exercent : ce qu'une veuve chrétienne a légué aux prêtres d'une idole est exécuté, et l'on annule ce qu'elle laisse aux ministres de Dieu. Je dis cela non pour me plaindre, mais pour leur faire savoir que je ne me plains pas, car j'aime mieux que nous manquions de richesses que de vertu.

16. Mais ils disent qu'on n'a point touché à ce qui a été donné ou laissé à l'Eglise. Qu'ils montrent que quelqu'un a pillé les dons de leurs temples. C'est ce qu'on a fait aux chrétiens. Si on l'avait fait aux païens, on leur rendrait plutôt le change qu'on ne leur causerait un dommage. Appelleront-ils maintenant la Justice à leur secours, et feront-ils valoir l'équité des lois ? Où était donc ce sentiment, lorsque s'étant emparés de tous les biens des chrétiens, ils ne leur

²⁵ C'est la loi de Valentinien premier adressé au Pape Damase, par laquelle il était défendu aux clercs de recueillir des successions que des femmes pieuses leur laissaient par testament.

permettaient pas désespérer, et défendaient qu'on leur rendit les derniers devoirs de la sépulture qu'on ne refuse jamais aux morts. La mer a rendu les corps de ceux que les païens y ont précipités. Ils font triompher notre foi en blâmant la conduite de leurs ancêtres, dont ils condamnent les ordonnances. Mais, hélas, quelle raison ont-ils de demander les privilèges de ceux dont ils condamnent les ordonnances ?

17. Personne néanmoins n'a refusé les dons qu'on a faits au temple des idoles, ni les legs, qu'on a laissés aux Auspices. On ne leur a ôté que les fonds de terre dont ils n'usaient pas religieusement, quoiqu'ils prétendissent les avoir par le droit de la religion. Pourquoi se servant de notre exemple n'imitent-ils pas notre conduite ? L'Eglise n'a l'autre possession que sa foi. C'est elle qui lui fournit des revenus; c'est elle qui lui produit des fruits. Les possessions de l'Eglise sont la nourriture des pauvres. Qu'ils fassent l'énumération des captifs que nos temples ont rachetés, à combien de pauvres ils ont fourni des aliments, à combien d'exilés ils ont envoyé des secours d'argent pour vivre. On ne leur a donc point ôté le droit qu'ils avaient sur les fonds de terre, on n'a que changé l'usage qu'ils faisaient des fruits qu'ils produisent.

18. Voilà, disent-ils, l'étrange action, et l'horrible crime qu'il fallait expier, et que le ciel a vengé par une famine générale; sans, doute parce qu'on a fait servir à l'utilité de tous un bien qui n'était employé qu'au luxe et à la bonne chère des prêtres, c'est pour cela, disent-ils, qu'on a dépouillé les arbres de leurs écorces, et que des hommes languissants et à demi morts, y ont appliqué leur bouche pour en tirer un misérable suc. C'est pour cela que faute de blé, ils ont eu recours aux glands, qu'ils ont secoué les chênes de Chaonie, qu'ils ont repris la nourriture des bêtes, et que n'ayant pour vivre que ces chétifs alimentants, ils sont allés dans les forêts apaiser la faim qui les pressait. Ce sont donc là de nouveaux prodiges qui n'avaient jamais paru sur la terre, dans le temps que la superstition païenne était dominante par tout l'Univers ? Et en effet quand est-ce que les mauvaises récoltes avaient auparavant trompé les vœux de l'avidé Laboureur ? Quand est-ce que les herbes surmontant les épis avoient fait perdre aux gens de la campagne l'espérance de recueillir du grain dans les sillons qu'ils avoient ensemencés.

19. Et d'où vient que les Grecs ont cru que ces chênes rendaient des oracles, sinon parce qu'ils ont reçu comme un présent du ciel les aliments sauvages que ces arbres leur fouissaient ? Tels font les dons qu'ils croient recevoir de la main de leurs dieux. Qui est-ce qui a adoré ces arbres de Dodone, si ce n'est les païens, lorsque les forêts leur offraient cette fade nourriture ? Or il n'es pas vraisemblable que leurs Dieux irrités, leur ayant imposé comme une peine, ce qu'ils avaient coutume de leur accorder comme une faveur, lorsqu'ils étaient apaisés. De plus auraient-ils été équitables de refuser à tous les hommes la nourriture, parce qu'ils étaient fâchés qu'on l'eût retranchée à un petit nombre de prêtres ? Certes la sévérité de la vengeance passerait de beaucoup la grandeur de la faute. Cette punition n'était donc nullement propre à réprimer les excès et les égarements du monde, en faisant tout d'un coup évanouir l'espérance que la beauté du blé, donnait cette année-là d'une abondante récolte.

20. Et certes il y avait plusieurs années que les privilèges des temples ont été supprimés dans tout l'Univers. N'est-ce que d'aujourd'hui qu'il est venu dans l'esprit de vos dieux de venger leurs injures ? C'est pour cela sans doute que le Nil n'a pas répandu ses eaux selon sa coutume, afin de venger les dommages que souffraient les prêtres de Rome, pendant qu'il ne vengeait pas ceux que souffraient ses propres prêtres.

21. Supposons pourtant que leurs dieux, comme ils le pensent, se soient vengés l'année précédente des injures qu'ils avoient reçues. D'où vient que dans celle-ci ils sont tombés dans le mépris ? Car maintenant les gens de la campagne ne se nourrissent plus des herbes qu'ils ont arrachées, ils ne vont plus chercher des fruits sauvages pour soulager leur faim, ils ne sont plus obligés d'enlever jusqu'aux chardons et de les manger. Mais pleins de joie du succès de leurs travaux ils admirent la fertilité de leurs moissons, et ils se dédommagent par l'abondance où ils se trouvent du longtems qu'ils ont jeûné. La terre nous a rendu ses fruits avec usure.

22. Qui donc s'étonnera de ces vicissitudes qui arrivent dans les années, à moins qu'il n'ait aucune expérience des choses humaines ? Et cependant nous savons que même année précédente plusieurs provinces ont fait d'abondantes récoltes. Je ne parlerai pas des Gaules qui ont été plus riches que de coutume. Les Pannonies ont vendu le blé qu'ils n'avoient pas semé. La seconde Rhétie sait ce qu'il lui en a conté pour avoir été trop fertile, car la stérilité faisant auparavant sa sûreté, elle a attiré par sa fécondité les armes de ses ennemis. La Ligurie et la Vénétie ont trouvé, des ressources dans les fruits de l'automne. Ce n'est donc point pour punir un sacrilège que l'année passée a été stérile par une excessive sécheresse, et que celle-ci a mérité par sa foi la multiplication de ses grains. Nieront-ils aussi que la vigne n'ait produit une quantité prodigieuse de raisins ? Ainsi la terre nous a rendu ses moissons avec usure, et nous avons fait une vendange plus pleine et plus abondante qu'à l'ordinaire.

23. Il reste encore le dernier article et, le plus important, savoir si vous devez, grands Empereurs, rendre aux païens des revenus qui vous ont procuré de grands avantages. Car, dit leur apologiste, que nos dieux vous protègent et qu'il nous soit permis de les adorer. Voilà Princes pleins de foi, ce que nous ne pouvons souffrir. Ils nous reprochent qu'ils offrent en votre nom leurs prières à leurs dieux, et sans qu'ils en aient votre permission ils commettent un horrible sacrilège, prenant votre dissimulation pour un consentement. Que leurs dieux se servent à eux-mêmes de protecteurs ! Qu'ils défendent, s'ils peuvent, ceux qui les adorent ! Car s'ils ne peuvent secourir leurs adorateurs, comment vous protégeront-ils, vous qui ne les adorez point ?

24. Il faut, ajoute-t-il conserver la religion de nos ancêtres. Hé quoi, si toutes choses ont dans la suite des temps été changées en mieux ! Le monde qui dans sa naissance n'avait été qu'un chaos d'éléments informes et répandus dans le vide, et qu'un ouvrage confus et enveloppé dans une horrible obscurité; ne devint-il pas ensuite par la formation du ciel, de la mer et de la terre, un objet plein de charmes et de beauté ? La terre sortie de ces eaux ténébreuses où elle était plongée, vit avec étonnement le soleil nouveau qui l'éclairait. Le jour ne brilla pas dès le commencement mais à mesure que le temps faisait du progrès. Le jour recevant un accroissement de lumière prit un plus grand éclat, et fit sentir à l'air une vive chaleur.

25. La lune qui selon les oracles des prophètes est la figure de l'Eglise, d'abord qu'elle se lève, et qu'elle se dispose à faire chaque mois son cours, est cachée à nos yeux par les ténèbres de la nuit. Peu à peu elle remplit son croissant, et devenue entièrement pleine elle paraît par son opposition au soleil avec une lumière claire et éclatante.

26. Les hommes ne savaient pas d'abord cultiver la terre et lui faire porter du fruit; mais, lorsque le Laboureur attentif eut, mis la charrue dans les champs et qu'il eut planté des vignes dans des lieux montueux, ces soins domestiques adoucirent la férocité et la rudesse de leurs mœurs.

27. Le premier temps de l'année qui sert également à notre usage ne produit rien. Mais dans quelques mois le printemps s'émaille de fleurs, qui passent bien vite. Enfin l'automne nous apporte toute sorte de fruits.

28. Nous-mêmes, tant que nous sommes en bas âge, nous pensons comme les enfants, et nous en avons les sentiments. Mais par la suite des années la raison se développe, et nous quittons les faiblesses de l'enfance. Qu'ils soutiennent donc que tout devrait demeurer tel qu'il était dans sa naissance, que le monde devait rester couvert de ténèbres, et qu'il a perdu la beauté, en recevant la lumière du soleil ! Or combien est-il plus agréable d'avoir chassé les ténèbres de l'esprit que celles du corps; d'avoir fait briller devant les hommes la lumière la foi, que la lumière du soleil ? Le premier âge du monde a été faible et imparfait, mais il a été suivi de la vieillesse vénérable de la foi. Que ceux qui n'approuvent pas cela, blâment la moisson de venir trop tard, censurent la vigne de ne donner des raisins que lorsque l'année est avancée, se plaignant des oliviers de ce qu'ils n'ont des fruits que très tardifs.

29. C'est notre foi qui a fait une grande moisson des âmes. C'est la grâce de l'Eglise qui a fait une abondante vendange de mérites. Cette foi dès le commencement du monde agissait dans les saints; mais dans les derniers temps elle s'est répandue sur tous les peuples, afin que tous ses hommes reconnussent que la foi de Jésus Christ ne s'est pas établie, lorsque les esprits étaient encore grossiers et peu éclairés (car on ne remporte point de victoire ni de couronne sans avoir un ennemi en tête) mais qu'ayant détruit les fausses opinions qui régnaient auparavant, elle a fait avec beaucoup de raison préférer la vérité.

30. Si Rome aimait son ancien culte, pourquoi en a-t-elle introduit un étranger ? Je passe sous silence l'or enfoui dans la terre, et les cabanes des bergers toutes brillantes de superbes dorures. Pourquoi, pour ne parler que de ce qui fait le sujet de leurs plaintes, ont-ils reçu les simulacres des villes qu'ils avaient prises, les dieux dont ils avaient triomphé, et toutes leurs cérémonies, jaloux d'adopter les superstitions étrangères ? D'où ont-ils appris que Cibebe lave ses chars dans la rivière feinte d'Alméon ?²⁶ D'où leur sont venus les devins Phrygiens et les dieux de l'injuste Carthage toujours odieux aux Romains ? Ils adorent celle que les Africains appellent Céleste, les Perses Mithra, plusieurs Vénus, non que ce soient des diverses divinités, mais auxquelles on a donné des noms différents. C'est ainsi qu'ils ont crû que la Victoire était une déesse, quoique ce soit une faveur, non une puissance du ciel, qu'elle soit un don, non une maîtresse absolue, qui est accordée à la valeur des Légions, non à la puissance de la religion.

²⁶ Alméon est un fleuve qui coule dans le premier quartier de Rome. C'est là où les Romains célébraient la fête de Cybele.

Elle est sans doute une grande Déesse que la multitude des soldats s'attribue, ou qu'on doit à l'heureux succès des combats.

31. ils demandent qu'on dresse son autel, dans le sénat de Rome, c'est-à-dire, dans le lieu où s'assemblent plusieurs chrétiens. Il y a des autels dans tous les temples, il en faut encore un dans le temple des Victoires. Puisqu'ils se plaisent d'avoir ce grand nombre d'autels, ils offrent leurs sacrifices en tous lieux. Mais n'est-ce pas insulter à la foi que de vouloir encore offrir un sacrifice sur cet autel ? Peut-on souffrir que pendant qu'un païen sacrifie un chrétien soit présent ? Que les chrétiens, dit Symmaque, reçoivent malgré eux dans leurs yeux la fumée des victimes, qu'ils entendent de leurs oreilles la symphonie qui accompagne le sacrifice, qu'ils aient la bouche pleine de la cendre qui sort de l'autel; qu'ils respirent des narines l'encens qu'on y brûle et, que malgré leur répugnance ils aient leur visage exposé aux étincelles qui éclatent de nos foyers. N'en est-ce pas assez pour lui, d'avoir rempli d'idoles les bains, les portiques et les rues mêmes ? Sera-t-il dit que dans une assemblée où tout est commun, la condition ne sera pas commune ? La portion du sénat qui fait profession de piété sera-t-elle engagée par la parole de ceux qui prêtent serment, et qui jurent devant cette idole ? Si les sénateurs chrétiens rejettent cet engagement, ils sembleront publier qu'on ne fait que des mensonges et des parjures. S'ils y consentent.) ils sembleront confesser le sacrilège dont ils se rendent coupables.

32. Mais où est-ce, dit-il, grands Empereurs, que nous jurerons d'observer vos lois et vos édits ? Hé quoi, vous qui êtes les gardiens et les dépositaires des lois, aurez-vous recours aux suffrages et aux cérémonies des païens, pour vous assurer de notre fidélité ? non seulement on tend suspecte celle des présents, mais aussi celle des absents; et ce qui est encore plus, on attaque votre foi, car vous nous forcez de commettre un sacrilège, si vous nous commandez de consentir à cet engagement. Constance d'auguste mémoire, étant encore catéchumène, et n'étant pas initié à nos mystères, crut se souiller, s'il voyait seulement cet autel. Il commanda qu'on l'ôtât, il ne commanda pas qu'on rétablît. D'une part il donna de l'autorité à son action, afin qu'on l'imitât, de l'autre il ne fit point de précepte auquel il fallût se soumettre.

33. Que personne ne se fasse illusion sur son absence. La présence de l'âme est beaucoup plus intime que celle des yeux. La liaison qui se forme par l'esprit est tout autrement forte que celle qui se fait par le corps. Vous êtes les maîtres et les présidents du sénat, vous le convoquez; il s'assemble à votre ordre. C'est à vous et non pas aux dieux des païens qu'il engage sa conscience. Il vous préfère à ses enfants, mais non pas à la foi de Jésus Christ. Voilà l'amour que les souverains doivent souhaiter de la part de leurs sujets. Voilà l'amour qu'ils doivent plus estimer que leur empire. Si la foi de Jésus Christ est en sureté, elle conservera leur empire.

34. Peut-être quelqu'un se scandalisera qu'un prince aussi fidèle et aussi religieux que Gratien, ait perdu l'empire et la vie; comme si le mérite et la vertu dépendaient de l'instabilité des choses présentes. Pour peu qu'on soit sage, ne sait-on pas que les affaires humaines coulent dans une espèce de cercle qui ne les laisse point toujours dans la même situation, mais qui les change sans cesse, et les fait passer par des vicissitudes continuelles ?

35. Qui d'entre les Romains a été plus heureux que Pompée ?²⁷ Ce grand homme s'étant rendu célèbre dans tout l'univers par trois triomphes, perdit malheureusement la bataille, fut obligé de prendre la fuite, et s'exilant en quelque sorte aux extrémités de l'Empire où il tenait le premier rang, et croyant trouver un asile à Canope, il y assassina par la main d'un eunuque.

36. Qui a été plus illustre que Cyrus roi de Perse et maître de tout l'Orient ? Ce roi après avoir vaincu des ennemis très puissants, et avoir donné la vie à des princes qu'il avait défaits, fut lui-même vaincu, et perdit la vie par les armes d'une femme. Il avait traité avec beaucoup d'honneur ceux mêmes qui étaient ses captifs, et lui il devint le jouet et le mépris d'une reine qui lui fit couper la tête, et qui l'ayant fait jeter dans un outre plein de sang, lui dit avec insulte de s'en rassasier. Tant il est vrai que dans le cours de la vie présente on n'a pas toujours le même succès, mais qu'on éprouve des révolutions bien différentes.

37. Nous ne trouvons point d'homme plus appliqué à offrir des sacrifices qu'Amilcar général des Carthaginois ! Occupé durant tout le temps du combat à offrir le sacrifice au milieu de ses troupes, il n'eût pas plutôt reconnu qu'une des ailes de son armée était rompue, qu'il se précipita lui-même dans les flammes qu'il allumait, pour éteindre par le poids de son corps ce feu sacré qui ne lui avait été d'aucun secours.

38. Parlerai-je de Julien qui par un excès de crédulité comptant un peu trop sur les réponses des Auspices, s'ôta le moyen de retourner sur les terres de l'Empire. Ce n'est donc pas

²⁷ Pompée ayant perdu la bataille de Pharsale contre César, s'enfuit en Egypte et fut malheureusement assassiné à Canope, en sortant du vaisseau, par Achillas eunuque du roi d'Egypte.

toujours un pareil péché qui attire un pareil malheur. Nous n'avons fait périr personne par nos vaines promesses.

39. J'ai répondu à ceux qui m'ont attaqué, comme si j'étais insensible à leurs attaques. Mon dessein n'a été que de refuser leur relation, non d'exposer le ridicule de leurs superstitions. Cependant, grand Empereur, leur relation vous doit encore plus tenir sur la précaution. Car Symmaque vous y ayant représenté que d'entre les princes vos prédécesseurs, les anciens ont suivi le culte de leurs ancêtres, et que l'un des derniers ne l'a point aboli; et ayant ajouté : si la religion des anciens ne vous sert pas d'exemple, du moins imiter la dissimulation du dernier, il vous a montré clairement que vous devez à votre foi de ne pas suivre l'exemple des païens en favorisant leur idolâtrie, et que vous devez à l'amour fraternel de ne point violer les lois de Gratien. En effet si pour la défense de leur parti ils ont allégué la dissimulation des princes, qui étant chrétiens n'ont pas aboli les ordonnances des empereurs païens, combien plus devez-vous avoir d'égard pour votre frère ? S'il avait fait peut-être quelque loi que vous n'approuviez pas, il faudrait dissimuler, pour ne pas y déroger. Au lieu que maintenant vous pouvez satisfaire et à ce qui convient à votre foi, et à ce que vous devez à l'amitié qui, vous unit à votre frère.

LETTRE 19

Ecrit l'an 385

Vigile élevé à l'épiscopat avait demandé à saint Ambroise de lui apprendre la conduite à tenir. ²⁸

Ambroise à Vigile.

1. Vous m'avez demandé les régies et la conduite que vous devez garder dans l'épiscopat où vous avez été nouvellement élevé; et puisque vous avez mené vous-même une vie si édifiante qu'elle vous a rendu digne de cette grande dignité, il faut maintenant vous apprendre comment vous édifierez les autres, et par quelle voie vous les gagnerez à Dieu.

2. D'abord appliquez-vous à bien connaître l'Eglise que le Seigneur vous a confiée; c'est pourquoi évitez toujours avec grand soin qu'il ne s'y glisse des abus, et que la pureté de son corps ne soit souillée par le mélange des païens. Aussi l'Ecriture vous dit : ne prenez point d'épouse parmi les filles des Cananéens, mais allez en Mésopotamie dans la maison de Bathuel, c'est-à-dire dans la maison de la sagesse, et là choisissez une femme. La Mésopotamie est un pays dans l'Orient qui est environné de deux grands fleuves, l'Euphrate et le Tigre, qui prennent leur source dans l'Arménie, et; qui se jettent par diverses embouchures dans la mer rouge.²⁹ Ainsi la Mésopotamie est la figure de l'Église qui arrosant les âmes des fidèles par les grands fleuves de la prudence et de la justice les rend fécondes en bonnes œuvres, et répand en elles la grâce du baptême figurée auparavant par la mer rouge, et les lave de leurs péchés. Apprenez donc à votre peuple de ne s'allier par le mariage que dans des familles chrétiennes et non pas parmi les païens.

3. Ne souffrez pas que personne fraude un mercenaire de la paie qui lui est due. Car nous sommes nous-mêmes les mercenaires de notre Dieu, et nous attendons de sa part la récompense qu'il a promise à nos travaux. Vous donc, qui que vous soyez, qui vous mêlez de négoce, et qui refusez à votre mercenaire un peu d'argent; récompense vile et fragile, on vous refusera les biens du ciel qui vous sont promis pour recommence.

Vous ne frauderez donc point votre mercenaire de sa récompense, (Dt 24,14) selon l'ordonnance de la lois.

4. Vous ne prêterez point votre argent à usure, car il est écrit : que *celui qui ne l'a pas prêté à usure habitera dans la maison de Dieu.* (Ps 14,5) Celui qui cherche à s'enrichir par l'usure, tend un piège à celui qui emprunte. Ainsi si un chrétien a de l'argent, qu'il le prête, comme s'il ne devait pas lui être rendu, ou comme ne devant recevoir que la somme qu'il a prêtée. Par ce désintéressement il aura l'usure d'une grande abondance de grâces. Prêter autrement, ce n'est pas recourir au prochain, c'est le tromper. Quoi en effet de plus dur et de plus inhumain que de donner son argent à celui qui en a besoin, et d'exiger qu'il vous le rende au double. S'il n'a pas eu de quoi payer la somme simple qu'il devait, comment la payera-t-il lorsqu'elle sera doublée ?

5. Suivons l'exemple de Tobie, qui ne redemande l'argent qu'il a prêté que sur la fin de sa vie, plutôt pour ne pas en priver son fils et son héritier, que pour forcer son débiteur à le lui rendre. L'usure a souvent causé des meurtres parmi les peuples, et a été l'origine des calamités publiques. Nous donc qui sommes évêques, ayons soin sur toutes choses de retrancher les vices qui infestent un grand nombre de personnes.

6. Enseignez à votre peuple que l'hospitalité ne doit pas être forcée, mais volontaire, de peur qu'en recevant un hôte, il ne fasse paraître à son égard un cœur vide d'affection et de charité, et qu'il n'ôte par une espèce d'injure tout son prix à la

²⁸ Vigile évêque de Trente qui fut tué à coups de pierres par les idolâtres.

²⁹ C'est dans le Golfe de Perse que saint Ambroise a pris par erreur pour la Mer Rouge.

faveur qu'il lui accorde, mais qu'il s'applique plutôt à le gagner par toutes sortes de bons offices, et par des marques touchantes d'humanité. Car on ne vous demande pas que vous lui fassiez de riches présents, mais que vous lui rendiez des services volontaires, symboles d'une paix et d'une concorde sincère, les légumes données avec amitié et avec affection, étant d'un meilleurs leur goût que les viandes les plus exquis d'un festin, si elles sont données de mauvaise grâce. Nous lisons dans l'Écriture qu'une tribu a été presque détruite, pour avoir violé les droits de l'hospitalité, et que l'impureté a excité des guerres sanglantes.

7. Mais il n'est guère de péché plus grief que de se marier avec un païen, puisque ces sortes de mariages sont des sources, d'impureté et de discorde, et des occasions de sacrilège. Car le mariage devant être sanctifié par la bénédiction du prêtre et, par le voile, dont il couvre la tête des époux, comment peut-on appeler leur union conjugale, lorsqu'ils ne sont pas unis par une même foi ? Obligés de prier ensemble, comment se séparant dans leurs exercices de piété, peuvent-ils avoir l'un pour l'autre une amitié mutuelle ? Il est arrivé souvent que plusieurs entraînés par l'amour qu'ils avaient pour leurs femmes ont perdu la foi, ainsi que les Israélites à Beelphégor, ce qui porta Phinée à s'armer un poignard et de percer tout à la fois l'Hébreu et la femme Madianite, apaisant par son zèle la colère de Dieu, et empêchant que tout le peuple ne pérît.

8. Mais à quoi bon vous proposer plusieurs exemples ? Parmi un grand nombre, j'en choisirai un, et Dieu veuille qu'en l'exposant ici on se convainque combien il est pernicieux de se marier avec une femme païenne. Qui fut plus fort, et plus rempli dès son enfance de l'Esprit de Dieu que le Nazaréen Samson ? Cependant il fut trahi par sa femme, et ne put conserver la grâce qu'il avait reçue. Je vous rapporterai en style d'historien, toute la suite de sa naissance et de sa vie, telle qu'elle est contenue dans les Livres saints, non en propres termes, mais dans le même sens.

9. Les Hébreux furent durant plusieurs années assujettis aux Philistins, ayant perdu la foi qui avait fait remporter la victoire à leurs pères. Ils n'avaient pas, pourtant encore entièrement perdu toutes les marques du peuple que Dieu avait choisi, et qu'il avait fait l'héritier de ses promesses. Mais comme la prospérité les rendait insolents, et les enflait d'orgueil, le Seigneur les livrait souvent à la puissance de leurs ennemis, afin que selon l'usage ordinaire des hommes ils cherchassent auprès de lui des ressources à leurs malheurs. Car nous nous soumettons à Dieu dans l'adversité au lieu que la prospérité nous élève le cœur. On a éprouvé cela en d'autres occasions, mais on l'a surtout reconnu, dans le changement qui se fit dans les affaires des Hébreux, lorsque la victoire qui avait jusqu'alors suivi les Philistins repassa du côté des Israélites.

10. Car lorsque les Hébreux gémissaient depuis longtemps sous le joug d'une servitude si dure et si ignominieuse que personne n'avait ni assez de courage ni assez de hardiesse pour les animer à recouvrer leur liberté, dans ce temps-là leur naquit Samson, prédit par un oracle du ciel, homme véritablement grand, qu'il ne faut pas confondre avec plusieurs autres, mais qui est infiniment distingué parmi un petit nombre d'excellents hommes, et qui a été sans dispute le premier de tous par la force du corps. Il est digne dès le commencement de toute notre admiration, non par les exemples surprenants de tempérance et de sobriété qu'il a donnés dans l'enfance, en ne buvant point de vin, non par les exercices sacrés du Nazaréat qu'il a pratiqués durant longtemps avec beaucoup d'exactitude, ne faisant jamais passer le rasoir sur sa tête, mais par les actions de sa jeunesse, dans cet âge où les autres se laissent amollir par les plaisirs; c'est dans cet âge qu'il a fait des choses étonnantes, qu'il est monté à un degré de vertu et de perfection, qui surpasse les forces humaines; en quoi il a vérifié l'oracle divin que ce n'était pas en vain, qu'il avait été prévenu d'une grâce tout-à-fait singulière, et que sa naissance avait été annoncée à ses parents contre leur attente par un ange descendu du ciel qui leur apprit que leur fils serait l'appui et le libérateur de sa nation. Car les Israélites souffraient beaucoup depuis longtemps sous la domination des Philistins.

11. Son père était de la Tribu de Dan. Il craignait Dieu, il était d'une race assez illustre, et il avait un mérite qui l'élevait au-dessus de ses compatriotes. Il avait pour mère une femme que la nature avait rendue stérile, mais qui était féconde en vertu, et qui par la pureté de son cœur mérita de voir un ange, de recevoir ses ordres, d'accomplir son oracle. Elle ne crut pas qu'elle dût savoir le secret que Dieu lui avait confié, sans le communiquer à son mari, et lui déclara que l'homme de Dieu lui avait apparu avec un visage charmant, et lui avait apporté, l'heureuse nouvelle qu'elle aurait un fils que se fiant à sa promesse, elle lui communiquait comme à son époux ce que le ciel lui avait annoncé. Dès que Manuel l'eût appris, il pria le Seigneur avec ferveur de lui accorder la grâce d'avoir la même vision, disant : *que votre ange vienne aussi vers moi.*

12. C'est pourquoi je crois que ce n'est pas par un mouvement de jalousie contre sa femme qui était d'une grande beauté, ni par quelque soupçon, qu'il eût conçu de sa fidélité, comme quelqu'un³⁰ se l'est imaginé, mais plutôt par une inspiration de la grâce, qu'il souhaita de jouir de cette vision aussi bien que sa femme. Car s'il s'était livré à cette passion déréglée, il n'aurait pas trouvé grâce devant le Seigneur, ni mérité, de revoir dans sa maison l'ange, qui, après l'avoir averti de tout ce qu'il devait faire pour exécuter les desseins de Dieu, s'éleva en haut enveloppé d'une grande flamme, et se retira dans le ciel. Ce prodige remplit le mari de frayeur. La femme l'ayant expliqué plus favorablement s'en fit un sujet de joie, et calma l'inquiétude de son époux, l'assurant que la vue de Dieu était un signe de bonheur et non pas de malheur.

13. D'abord que Samson recommandable par tant de grandes qualités, eût atteint l'âge viril, il songea à se marier, soit qu'il eût horreur de la coutume des jeunes gens, qui emportés par une incontinence effrénée courent sans retenue à toutes sortes de femmes, soit qu'il cherchât dès lors le moyen de briser le joug de la dure domination que les Philistins avoient mis sur la tête de son peuple. Il alla donc à Thamnate ville située dans le pays qui pour lors était habité par les Philistins où ayant vu une fille aimable et bien faite, il engagea ses parents dont il était accompagné, à la demander pour lui en mariage. Mais comme ils ignoraient que son intention était, si les Philistins la lui refusaient, de devenir leur ennemi irréconciliable, ou de leur ôter, s'ils la lui accordaient, l'envie de vexer les Israélites, puisque par ce mariage l'égalité serait rétablie entr'eux, et l'amitié serait serrée par de nouveaux nœuds, ou que si l'on rompait ensemble, il porterait la vengeance aussi loin qu'il voudrait, ils crurent devoir s'opposer à cette alliance avec une infidèle. Mais ayant éprouvé qu'ils tâchaient en vain de fléchir leur fils par de bonnes raisons ils consentirent enfin de bon gré à son désir.



14. La demande ayant été agréée, Samson alla revoir sa fiancée, et s'étant un peu détourné du chemin, il fut tout d'un coup attaqué par un lion terrible qui était sorti de la forêt, et que ce séjour sauvage rendait encore plus féroce. Il n'avait personne avec lui. Il n'avait entre les mains aucune arme. Il lui paraissait honteux de fuir, et le courage dont il se sentait animé lui donnait la confiance de vaincre. Comme ce furieux animal se jetait sur lui, il le prit entre ses bras, et l'ayant serré fortement il l'étouffa, et lui ayant ôté la vie, il le jeta hors du chemin, et le laissa mort sur les herbes de la forêt. Ce

³⁰ C'est Joseph l'Historien qui écrit que Manuë était attaqué d'une ardente passion de jalousie à cause de l'excellente beauté de sa femme



lieu était abondant en pâturages, rempli de foin, et planté de vignes. Il crut que sa chère épouse ferait peu de cas des dépouilles de ce lion, cet étrange présent ne convenant pas au temps de noces qui se célèbrent avec de doux plaisirs, et qui deviennent encore plus charmantes par les couronnes de fleurs dont on accompagne cette fête. Enfin repassant par le même chemin, il trouva un gâteau de miel dans le ventre du lion qu'il prit pour en faire un présent à ses parents et à sa jeune épouse, car ces sortes de présents lui agréent toujours, et ayant goûté de ce miel, il porta le gâteau à ceux à qui il l'avait destiné, sans leur dire d'où il venait.

15. Mais dans un des jours de la célébration des noces on fit un festin où les jeunes gens étant à table pleins de joie, s'entretenaient gaiement ensemble et s'animaient à l'envi les uns des autres, à qui dirait plus de bons mots, et comme il est ordinaire dans ces repas, il y avait une espèce de combat pour exciter la joie. Alors Samson proposa à ses compagnons de

t a b l e

une question en ces termes : *La nourriture est sortie de celui qui mangeait, et la douceur est sortie du fort*, promettant à ceux qui la résoudre pour récompense de leur sagesse, trente tuniques et autant de robes, selon le nombre de ceux qui assistaient au festin, et imposant une pareille taxe à ceux qui ne pourraient pas expliquer cet énigme.

16. Ces jeunes gens incapables de démêler l'embarras de ce discours et d'en pénétrer l'obscurité, obligèrent sa femme, tantôt en l'intimidant par leurs menaces, tantôt en l'importunant par leurs prières, de demander à son mari la solution de cette question, comme une marque future de leur union et une preuve de son amour. Elle, ou par un effet de la crainte, ou par la légèreté ordinaire à son sexe, employa les plaintes, affecta de témoigner de la douleur, et reprocha à son mari qu'il la haïssait, puisqu'il refusait de découvrir son secret à celle qui devoir être la compagne et le témoin de toute sa vie, et qu'il la trahirait comme il avait fait tous les autres auxquels il ne l'avait pas confié : *tu me haïs*, lui dit-elle, *tu ne m'aime point, puisque tu t'es caché à moi jusqu'à présent*.

17. Ce grand homme qui jusqu'alors avait été inflexible à toutes les sollicitations, se laissa enfin amollir par les caresses de sa femme, et aveuglé par son amour lui résolut la question proposée, et elle en fit autant à ses citoyens qui ne manquèrent pas d'expliquer avant le coucher au soleil l'énigme pour la solution de laquelle on avait donné du temps jusqu'à la fin du septième jour; et ils le firent en ces termes : *qu'y a-t-il de plus fort que le lion, le plus doux que le miel ?* Samson répondit



: ni rien de plus perfide que la femme ! ³¹ *Car si vous n'aviez pas dompté ma génisse, vous n'eussiez jamais compris ce que mon énigme voulait dire. Il descendit aussitôt à Ascalon où ayant tué trente hommes, il prit leurs dépouilles et les donna selon sa promesse à ceux qui avaient résolu la question proposée.*

18. Il n'habita plus avec cette femme dont il avait reconnu la perfidie, et se retira dans la maison paternelle. Cette jeune femme dans le trouble que son éloignement lui causa, craignant sa juste colère, et effrayée de sa force, pour se mettre à couvert de sa vengeance; se maria avec un autre qui était celui-là même que Samson avait choisi comme son plus fidèle ami pour lui servir de témoin pendant ses noces. Mais malgré son prétendu mariage elle ne se mit pas à couvert du péril. Car Samson ayant appris cette nouvelle et voulant aller revoir sa femme, ne put l'obtenir. On lui dit que son père l'avait mariée à un autre, mais qu'elle avait une sœur qu'il pourrait épouser s'il voulait. Irrité jusqu'à la fureur de cet affront, il résolut de tirer une vengeance publique du tort particulier qu'on lui avait fait, et ayant pris trois cens renards dans le fort de l'été, lorsque les blés étaient déjà mûrs, il les lia deux à deux par la queue, et y attacha des flambeaux allumés qu'il serra fortement avec des cordes, et tirant vengeance de l'injure qu'il avait reçue, il les lâcha dans les gerbes de



blé que les Philistins avaient coupées pendant la moisson. Les renards effarouchés par le feu le communiquèrent partout où ils se jetèrent avec violence, et excitèrent une horrible incendie en brûlant les épis. Les Philistins affligés d'une si grande perte, et voyant que les fruits de toute leur contrée étaient entièrement perdus, informèrent de ce triste événement leurs princes, qui ayant envoyé des gens à Thamnata, firent périr par le feu la femme qui avait violé sa foi, en changeant de mari, avec ses parents et toute sa famille, comme étant la cause de cette désolation et de cette perte, disant qu'ils n'auraient pas dû offenser un homme qui pouvait se venger aux dépens du public.

19. Samson ne pardonna pas néanmoins aux Philistins l'injure qu'ils lui avoient faite, et ne borna pas là sa vengeance. Il en fit un cruel carnage, et en fit mourir plusieurs par l'épée. Il alla ensuite à Etam situé sur le torrent dans le désert. Il y avait là une roche dont la tribu de Juda avait fait une place forte. Les Philistins n'osant attaquer Samson, et ne pouvant grimper les lieux âpres et escarpés où cette citadelle était bâtie, déclarèrent la guerre aux habitants de Juda, et les inquiétèrent beaucoup; mais voyant les justes représentations qu'ils leur faisaient, qu'il n'était ni de la justice, ni de de l'équité, ni même de l'usage public qu'ils fissent périr des peuples qui étaient leurs sujets et leurs tributaires, surtout pour une faute à laquelle ils n'avaient, point de part, alors ayant délibéré ensemble, ils demandèrent qu'on leur remît entre les mains l'Auteur d'un si grand crime, et qu'à cette condition tout le ravage qu'il avait commis ne leur attirerait aucun autre mal.

20. La condition fut acceptée, et les gens de la Tribu de Juda ayant assemblé trois mille hommes allèrent trouver Samson, et lui ayant d'abord remonté qu'étant sujets des Philistins, ils ne pouvaient se dispenser de leur obéir, non par inclination, mais par la crainte de leurs armes, ils firent retomber ce que cette démarche avait d'odieux sur ceux qui les y contraignaient. Hé quoi, leur dit Samson, est-ce donc là,

³¹ Ces paroles ne sont pas de l'Écriture. Saint Ambroise les a prises de l'Historien Joseph.

enfants d'Abraham, les formalités de justice que vous gardez ? Quoi je n'ai pu, sans que j'en sois puni, tirer vengeance de ce qu'on a d'abord séduit ma femme, et qu'on me l'a ensuite enlevée, ni me ressentir qu'au péril de ma vie de l'injure domestique que j'ai reçue ? Avez-vous le cœur assez bas pour vous soumettre à de vils esclaves, et, pour tourner vos armes contre vous-mêmes en devenant les exécuteurs de leur cruauté ? S'il faut que je périsse, parce que j'ai donné une libre carrière à mon ressentiment, je veux périr par les mains des Philistins. On a tendu des pièges à ma famille. On a sollicité ma femme. S'il ne m'a pas été

permis de vivre sans être exposé aux outrages de mes ennemis, qu'il me soit permis de mourir sans que mes citoyens se rendent coupables de ma mort. Je n'ai pas fait tort le premier. Je n'ai fait que rendre celui qu'on m'a fait. Jugez vous-mêmes si la compensation est égale. Ils se plaignent au dommage que j'ai causé à leurs fruits, et moi je me plains de ce qu'ils m'ont enlevé ma femme. Comparez la différence qu'il y a entre perdre quelques gerbes, et perdre la compagne de son lit. Ils ont eux-mêmes approuvé mon ressentiment, puisqu'ils ont puni ceux qui m'ont outragé. Voyez à quel honteux ministère ils vous destinent; ils veulent que vous livrez à la mort celui qu'ils ont cru mériter qu'on le vengeât de ceux qui l'ont offensé, et de la vengeance duquel ils se sont rendus les ministres. Mais si vous êtes si servilement fournis à ces hommes, livrez-moi entre leurs mains, et ne me faites pas mourir vous-mêmes. Je ne refuse pas la mort, mais je veux vous épargner un crime. Que si la crainte vous fait fléchir sous les ordres de ces étrangers, liez-moi les mains. Je saurai bien rompre mes liens, et tout désarmé que je suis, trouver des armes pour me défendre. Ils ont crû sans doute que vous satisfériez à la condition qu'ils vous ont imposée, si étant en vie vous me mettiez en leur puissance.

21. Les gens de la Tribu de Juda, quoique venus au nombre de trois mille, ayant entendu ce discours, lui jurèrent qu'ils n'useraient point de violence et qu'ils ne le feraient pas mourir, pourvu qu'il souffrît patiemment qu'on le liât et qu'on le mît entre les mains des Philistins, afin qu'ils ne leur imputassent point le crime dont ils les accusaient.

22. Après qu'il leur eût promis, il sortit de sa caverne et abandonna la forteresse de la roche, et quoique serré de deux cordes, il n'eût pas plutôt vu les plus robustes d'entre les Philistins qui de préparaient à le prendre, qu'il frémit, dans son esprit et brisa tous ses liens, et ayant pris une mâchoire d'âne qu'il trouva à terre, il tua mille hommes, et mit les autres en fuite, donnant ainsi un spectacle singulier de valeur, puisque des légions de soldats armés cédaient à un homme seul et sans armes. Ceux qui osèrent combattre de près furent assommés sans difficulté et sans peine, et il n'y eut que la fuite qui déroba les autres à la mort, c'est pourquoi on appelle aujourd'hui ce lieu *le Combat*, parce que Samson y remporta une glorieuse victoire par la grandeur de son courage.



3. Et plutôt à Dieu qu'il eût été aussi modéré dans sa victoire qu'il fut courageux, contre ses ennemis ! Mais cet heureux succès, comme il arrive ordinairement, l'ayant enflé d'orgueil, il s'attribua à lui-même l'honneur du combat qu'il devait tout entier à la faveur et au secours de Dieu; et il s'écria : *J'ai tué mille hommes avec une mâchoire d'âne*. Il ne dressa point d'autel à Dieu. Il ne lui immola point d'hostie, et négligeant de lui offrir un sacrifice d'actions de grâces, il usurpa sa gloire, et pour rendre son nom immortel par son triomphe, il nomma ce lieu le Massacre de la mâchoire.

24. Peu de temps après il fut brûlé d'une soif ardente; et n'ayant pas de quoi boire, il ne pouvait plus supporter la violence de ce tourment. Ainsi connaissant que ce qui paraît facile avec le secours des hommes, est très difficile lorsqu'on est destitué du secours de Dieu, il conjura avec de grands cris le Tout-puissant de ne point s'offenser de la faute qu'il avait faite par imprudence en s'attribuant, dans ses discours une partie de la gloire qui lui était due, et il rendit tout l'honneur à celui qui



était, l'Auteur, de la victoire, en disant : *C'est qui par la main de ton serviteur, as procuré ce grand salut à ton peuple. Secoure-moi maintenant, car je meurs de soif, et dans l'extrême besoin où elle me réduit, je tomberai sous la puissance de ceux dont tu m'as fait remporter un si illustre triomphe.* La bonté de Dieu éclata bientôt en sa faveur. Ayant jeté la mâchoire, il ouvrit la fente qui y était, il en sortit une fontaine où il bûta, et où il reprit ses esprits, et nomma ce lieu, *l'Invocation de la Fontaine*, parce qu'en invoquant le Seigneur par ses prières, il avait expié la vanité que la victoire lui avait inspirée. De là je tire deux différentes, mais importantes maximes, que l'orgueil nous attire bientôt la colère de Dieu, et que l'humilité, sans commettre aucun péché, nous le rend propice.

25. Après que Samson eut terminé par ses exploits la guerre des Philistins, il s'éloigna de ses compatriotes donc il déplorait la lâcheté, et méprisant les forces de ses ennemis il alla à Gaza, ville qui appartenait aux Philistins, et il logea dans une hôtellerie. Les habitants l'ayant appris ne négligèrent pas cette occasion, vinrent en grande hâte environner hôtellerie, et se saisirent de toutes les avenues de cette maison, de peur qu'il ne leur échappât pendant la nuit. Samson, voyant ce qu'on tramait contre lui, et les embuches qu'on lui dressait; prévint l'heure de minuit, et embrassant avec ses mains les colonnes et les soutiens de la maison, il l'enleva toute entière avec le toit qui la couvrait; et l'ayant mise sur sa tête, la transporta à la cime d'une haute montagne qui était au dessus de la ville d'Hébron ville habitée par les Hébreux.

26. Mais comme par un excès de liberté il passait souvent non seulement, au de là des confins de son pays, mais que dégénéralant aussi des mœurs de ses pères, il n'observait plus les règles qu'ils ont prescrites, il tomba bientôt dans le malheur qu'il aurait dû prévoir. Car après avoir éprouvé dans son, premier mariage l'infidélité d'une femme étrangère, au lieu de devenir sage et circonspect pour l'avenir, il ne craignit



plus d'épouser de nouveau Dalila qui était une courtisane, et comme il l'aima avec une extrême passion, il fournit à ses ennemis le moyen de le tenter et de lui tendre des pièges. Car les Philistins étant venus la trouver promirent de lui donner par tête onze cent pièces d'argent, si elle leur faisait savoir d'où lui venait cette force si grande. afin qu'ils le sachant ils pussent l'attaquer; et le prendre.

27. Cette femme qui s'était déjà prostituée pour de l'argent, faisant semblant d'admirer sa force extraordinaire, employa parmi la joie du festin et les attraits de l'amour toutes ses ruses et, tous ses artifices, et lui demanda par quel moyen il surpassait si fort le reste des hommes par la force du corps, et le conjura avec une

espèce de crainte et, d'inquiétude de découvrir à sa chère épouse, si attaché par quelque lien il tomberait sous le pouvoir d'un autre. Samson qui était encore à lui-même, et que son courage tenait en garde, contre les pièges de cette courtisane, trompa celle qui voulait le tromper, lui dit que si on l'attachait avec de branches de vignes qui fussent vertes et qui ne fussent pas encore sèches, il deviendrait faible comme les autres hommes. Les Philistins l'ayant appris de Dalila le lièrent pendant qu'il dormait avec les branches de vignes, et l'ayant réveillé tout d'un coup, ils éprouvèrent qu'il avait comme de coutume toute sa force, jusqu'ayant rompu ses liens, il résistait avec beaucoup de liberté et de courage à une multitude d'hommes.

28. Dalila ne gagnant rien, et se plaignant hautement d'être jouée, eut recours à ses artifices ordinaires, et ne cessa de réclamer les droits de l'amour et de la foi conjugale. Samson encore plein de raison se moqua du piège qu'elle lui tendait et l'assura que si, on le liait avec sept cordes qui n'eussent pas servi il tomberait sous le pouvoir de ses ennemis. Ce qui ne réussit pas mieux qu'auparavant. Enfin développant en quelque sorte le mystère pour la troisième fois, et étant bien proche de sa chute, il lui dit que si l'on prenait sept cheveux de sa tête, et qu'on les mit en tresse, sa force l'abandonnerait. Par là il se moqua encore de ceux qui lui tendaient des embuches.

29. Enfin cette femme impudente désolée d'avoir été trompée tant de fois, et lui reprochant qu'il ne la croyait pas digne de lui confesser son secret, pendant qu'il protestait de l'aimer, et qu'il la soupçonnait de vouloir employer à le trahir, ce qu'elle ne désirait savoir que pour se satisfaire, lui arracha la vérité par ses larmes. De plus comme il était juste que cet homme que sa force avait rendu jusques-là invincible tombât dans ses malheurs, il découvrit son secret, vaincu par l'ennui, et déclara que Dieu savait rempli de sa force, qu'il était consacré au Seigneur, que selon son commandement il nourrissait ses cheveux, et que si on les lui coupait il perdrait toute sa force en cessant d'être Nazaréen. Les Philistins ayant su par cette femme qu'il avait eu la faiblesse de s'ouvrir à elle, lui apportèrent l'argent dont ils étaient convenus, afin que cette riche récompense l'engageât à commettre son crime et à exécuter sa trahison.

30. Alors cette habile courtisane ayant employé ses caresses et l'ayant fatigué par ses importunités, l'endormit enivré de son amour, et, faisant venir un barbier lui fit couper avec un rasoir sept cheveux de sa tête, et aussitôt ses forces s'évanouirent en punition de son péché. S'étant enfin éveillé : *J'agirai, dit-il, selon ma coutume et je me jetterai sur mes ennemis.* Mais il n'avait plus cette vigueur et cette grâce qu'il avait en auparavant, il ne trouva plus en lui ni hardiesse, ni force. Ainsi pensant en lui-même avec quelle imprudence il s'était fié aux femmes, il crut que c'était s'abuser de faire quelque nouvel effort, et forcé de subir l'arrêt qui le condamnait, il eut les yeux crevés, il fut chargé de chaînes, et fut renfermé, les entraves aux pieds dans la prison qui lui avait été inconnue durant tout le temps passé.

31. Peu à peu ses cheveux avaient commence à croître, lorsque dans un grand festin que les Philistins célébraient, on le tira de la prison, on le produisit dans leur assemblée, et on l'exposa à la vue du peuple. Il y avait bien dans ce repas près de trois mille personnes de l'un et de l'autre sexe, et chacun faisait à Samson mille outrages, et lui insultait en une infinité de manières, ce qui paraissait à un homme plein de cœur plus dur et plus insupportable que la misère de sa captivité. Car vivre et mourir sont la suites de la nature, mais c'est un opprobre et une infamie de servir de jouet aux autres. Désirant donc d'adoucir par le plaisir de la vengeance l'amertume d'un si grand affront, ou de se l'épargner à l'avenir en le prévenant par sa mort, il fit semblant de ne pouvoir se soutenir et, cause de la faiblesse de son corps, et à cause des entraves qui lui seraient les pieds, il demanda au garçon qui lui servait, de guide de l'approcher des colonnes voisines qui soutenaient toute la maison. Lorsqu'il y eut été conduit, il embrassa des deux mains les appuis de cet édifice, et pendant que les Philistins étaient occupés durant la fête à offrir le sacrifice à Dagon leur Dieu, qui,

comme ils le croyaient, leur avait livré leur ennemi entre les mains, attribuant à cette fausse divinité un bienfait qu'ils devaient à la perfidie et aux artifices d'une femme, cria du fond de son cœur au Seigneur : Souvenez-vous, dit-il, encore une fois, Seigneur, de votre serviteur, afin que vous me vengiez sur cette Nation infidèle des deux yeux qu'elle m'a fait perdre, et qu'elle ne rende pas gloire à ses dieux de ce que par leur secours je suis tombé sous sa puissance. Car je ne compte ma vie pour rien. *Que je meure avec les Philistins*, et qu'ils connaissent que ma faiblesse ne leur a pas fait moins de mal que ma force.



32. Ayant donc ébranlé les colonnes avec un grand effort, il les sépara et les brisa, et aussitôt toute la maison étant tombée, l'enveloppa sous ses ruines avec tous ceux qui le regardaient d'en haut. Là un grand nombre d'hommes et de femmes perdirent ensemble la vie, et le triomphe que Samson se procura en mourant d'une mort qui n'avait rien d'indigne et de déshonorant, lui fut plus glorieux que toutes les victoires qu'il avait emportées auparavant. Car quoique jusqu'alors il eut été durant sa vie invincible, et sans comparaison au-dessus des hommes, les plus vaillants, il se surpassa lui-même dans sa mort, et fit paraître une grandeur d'âme qui lui fit mépriser la vie, et compter pour rien la mort si effrayante pour tous les hommes.

33. Ce fut donc un effet de son courage d'avoir terminé ses jours par le nombre de ses victoires, et d'être mort non en captif, mais en triomphateur. S'il s'est laissé tromper par une femme, il faut attribuer cette faute à la nature plutôt qu'à sa personne, parce que la condition humaine est sujet au péché, étant entraînée au mal par un prodigieux penchant. Ainsi puisque l'Écriture lui rend ce témoignage, qu'il en a plus tué à sa mort qu'il n'en avait tué pendant sa vie, il paraît qu'il a été plutôt captif pour le malheur de ses ennemis, que pour sa propre honte et pour sa propre humiliation. Car il n'a jamais été inférieur à lui-même, sa sépulture l'ayant rendu plus célèbre que sa puissance. Enfin il n'est pas mort par l'épée de ses ennemis, il a été seulement accablé sous le nombre de leurs cadavres, il s'est enseveli dans son propre triomphe, et a laissé à la postérité un illustre monument de ses bienfaits, puisqu'ayant trouvé son peuple réduit en servitude, il l'a mis en liberté l'a jugé pendant vingt ans, et ayant été enseveli dans sa patrie l'a laissé héritier de sa liberté qu'il lui avait procurée.

34. Il est évident par cet exemple qu'il faut éviter avec grand soin l'alliance des païens, de peur que la trahison et les embuches ne succèdent à l'amour et à l'union que le mariage inspire. Adieu, mon cher frère, aimez-moi, parce que je vous aime.

20. Lettre à sa sœur³²

1. Toutes les fois que vous m'avez écrit, j'ai vu, ma sœur, une sollicitude inquiète à vous informer de ce qui touche l'Église, que je vous apprenne alors ce qui s'est passé. Le lendemain du jour où je reçus cette lettre qui me peignait l'effroi où vous jetaient des songes sinistres, des troubles effrayants vinrent nous alarmer. Ils ne demandaient plus la basilique Porcienne située au dehors de la ville, il leur fallait la plus grande; la basilique neuve, située dans l'enceinte des murs.

³³

2. Les chefs militaires, les comtes du conseil du prince, vinrent d'abord me trouver, pour m'engager non seulement à livrer la basilique; mais à en faire moi-même la remise, afin de prévenir le soulèvement du peuple. J'ai répondu ce qui convenait à mon sacerdoce, que ce n'était pas à un pontife à livrer le temple de Dieu.

3. Le jour d'après on se porta avec acclamation dans l'église; le préfet de la ville était, à leur tête; par de nouvelles instances il essaya de me décider à céder au moins, la basilique Porcienne, ³⁴ mais le peuple réclama hautement; alors le préfet se retira un disant : Je vais en faire mon rapport à l'empereur.

4. Le jour suivant, c'était le dimanche des Rameaux, après la lecture du saint Évangile et l'instruction pastorale, après la sortie des catéchumènes, j'expliquais le symbole à quelques néophytes rassemblés dans le baptistère de la basilique, lorsqu'on vint m'avertir que des dizainiers partis du palais prenaient possession de l'église Porcienne, où ils tendaient des draperies, mais qu'une partie du peuple s'y rendait pour s'y opposer. Je ne suspendis pas mon saint ministère, et je commençai la liturgie.

5. Pendant que l'offrais le divin sacrifice, on m'apprend qu'un certain Castulus, qu'on affirme être un des prêtres ariens, a été enlevé par le peuple, qui, sur son passage, l'a rencontré au milieu de la place. J'ai pleuré amèrement, et dans mon oblation j'ai demandé à Dieu de permettre que le sang ne coulât pas pour la cause de l'Église, lui offrant le mien, non pas seulement pour mon peuple, mais pour les impies eux-mêmes. Que pouvais-je de plus ? J'ai envoyé les diacres qui me servaient pour arracher cet homme des mains du peuple, et ils l'ont sauvé.

6. Sur-le-champ de graves condamnations sont ordonnées, d'abord contre tout le corps des marchands : ainsi donc, dans les saints jours de la dernière semaine, où l'on était dans l'usage de délivrer des prisonniers pour dettes, ce n'est que bruit de chaînes, qu'innocents traînés dans les cachots; c'est une amende de deux cents livres pesant d'or, qu'on exige dans le délai de trois jours. Quelques-uns ont répondu qu'ils paieraient le double et plus encore, pourvu qu'ils pussent conserver leur foi. Les prisons regorgeaient de ces gens dé commerce.

7. Les officiers du palais, les secrétaires, les agents de l'empereur, les officiers des divers comtes reçoivent l'ordre de s'abstenir de paraître en public, sous le spécieux prétexte d'empêcher qu'ils ne se mêlent à la sédition. Enfin, les personnes de distinction étaient menacées de violences terribles si la basilique n'était pas livrée. La persécution s'échauffait au point de faire craindre qu'on ne se portât à d'épouvantables excès, si l'on venait à ouvrir les portes de l'église.

8. Des comtes, des tribuns se présentent encore pour obtenir de moi la prompte cession de la basilique. Ils assurent que l'empereur ne fait qu'user de son droit, puisque tout est soumis à sa puissance. J'ai répondu : Si l'empereur ne demande que ce qui m'appartient en propre, ma terre, mon argent, quoi que ce soit enfin de ce que je possède, qu'il le prenne, je ne résiste pas, encore que tous mes biens ne soient que ceux des pauvres. Mais les choses divines, elles ne sont point sous la dépendance de l'empereur. Voulez-vous mon patrimoine ? prenez-en possession. Est-ce ma tête que vous voulez ? je vous l'offre. Sont-ce des chaînes ? est-ce la mort que vous m'apportez ? j'accepte tout avec joie. Que l'on ne craigne pas que je me fasse environner d'une grande foule de peuple, ni que j'embrasse les autels en demandant la vie. J'aime bien mieux être immolé pour leur défense.

³² Traduction de Léonce de Sabora (1838)

³³ Tous les événements dont il est parlé dans cette lettre, la suivante, et le Sermon contre Auxence, se sont passés dans la violente persécution qu'excita contre saint Ambroise l'impératrice Justine. Cette princesse séduite par les Ariens n'oublia rien pour avoir à Milan une basilique. Mais elle trouva dans saint Ambroise un homme qui ne craignait que Dieu seul

³⁴ Cette basilique est nommée nommée du nom de son de fondateur.

9. Je fus saisi d'horreur en apprenant qu'on avait envoyé des soldats pour occuper l'église à main armée, je tremblais que pour s'en rendre maîtres il n'arrivât quelque massacre qui causât la perte entière de la ville, et je suppliais Dieu de ne pas me laisser survivre à la destruction d'une si grande ville, peut-être même à belle de toute l'Italie. Je maudissais cette fureur de répandre du sang. Je m'offrais moi-même à leurs coups. Les tribuns des Goths étaient présents, je les abordai et leur dis : L'empereur ne vous a-t-il donc reçus que pour être les agitateurs, les fauteurs des troubles publics ? Où vous retirerez-vous si ces provinces sont désolées ?

10. On me pressait de calmer le peuple, je répliquai que s'il était en mon pouvoir de ne pas l'exciter à la révolte, il n'y avait que le bras de Dieu qui pût l'apaiser; qu'au reste, si l'on me soupçonnait d'avoir excité la sédition, il fallait, dès l'instant sévir contre moi en me reléguant dans quelque lointain exil, dans quelque solitude abandonnée et déserte. A ces paroles, les comtes et les tribuns se sont retirés et j'ai passé, le reste du jour en prières dans l'ancienne basilique. Le soir, je me suis retiré chez moi pour, prendre quelque repos, afin que si quelqu'un avait quelque dessein contre ma personne, il me trouvât tout prêt à le suivre

11. Il n'était pas jour encore que je me levai et sortis de chez moi pour me rendre à l'église, des soldats en occupaient toutes les avenues; ils avaient, assure-t-on, fait dire à l'empereur que s'il voulait sortir il eût à se choisir une garde; qu'ils se hâteraient néanmoins de lui servir d'escorte s'ils voyaient qu'il désirât se joindre aux chrétiens, qu'autrement ils se réuniraient à l'assemblée qu'Ambroise aurait convoquée,

12. Nul d'entre les ariens n'osait paraître en public. Aucun d'eux n'était citoyen de la ville, quelques-uns étaient attachés à la maison de l'empereur, d'autres appartenaient à la nation de Goths; leur chariot leur servait autrefois de maisons, et ils veulent aujourd'hui que leur chariot, soit l'Église. Partout où cette femme se transporte, elle entraîne à sa suite toutes ses assemblées.

13. Aux cris du peuple, je compris que la basilique était cernée. Pendant la lecture, je fus averti que l'église neuve était elle-même remplie de peuple; qu'il s'y était porté en plus grand nombre que lorsque il jouissait d'une entière liberté, qu'enfin on y demandait avec instance un lecteur. Je n'omettrai pas de vous dire que les soldats, qui avaient paru vouloir se rendre maîtres de la basilique, en apprenant l'ordre que je leur fis donner de se retirer sous peine d'être séparés de la communion, commencèrent par se réunir à nous. A leur aspect, les femmes se troublent et une d'elles s'élança pour fuir. Nous sommes venus pour prier, dirent-ils alors, et non pour combattre. Le peuple poussa quelques cris. Avec quelle constance, avec quelle modération, quelle foi ardente ne demandait-il pas que je me transportasse à la basilique où les assistants semblaient aussi désirer ma présence ?

14. Alors je commençai mon sermon en ces termes : Vous venez d'entendre, mes chers enfants, le livre de Job qu'on vous a lu et qu'on a parcouru en entier selon que cette solennité et le temps le prescrivent. Le démon n'a pas ignoré que, suivant la coutume, on vous lirait aujourd'hui les passages où, sont décrits avec force et ses tentations et ses ruses, aussi s'est-il évertué à déployer toute l'énergie de ses ressources. Rendons grâces à notre Dieu d'avoir doublé et votre patience et votre foi. J'étais monté en chaire pour admirer un seul Job, et j'ai trouvé en chacun de vous tout autant de Jobs dignes de mon admiration, chacun de vous l'a reproduit, l'a fait revivre dans sa personne, et a montré avec autant d'éclat et ses vertus et sa résignation. Que pouviez-vous dire de plus grand, de plus conforme à la piété des chrétiens, que les paroles que le saint Esprit vous a inspirées ? Nous sommes rassemblés, ô César, pour vous supplier, et non point pour vous combattre. Nous ne craignons rien et nous sommes en prières; voilà la conduite des chrétiens; ils désirent la tranquillité, la paix; mais l'aspect des suppliées, la crainte de la mort ne les ébranlent pas lorsqu'ils ont à défendre la vérité et la foi. Le Seigneur lui-même est à notre tête, et il sauvera ceux qui espèrent en lui.

15. Mais reprenons le sujet des lectures de ce jour. Vous voyez qu'au démon a été donnée la puissance de tenter, afin que les bons soient soumis à des épreuves. Cet ennemi s'irrite des progrès qu'ils font dans la vertu, et il leur fait subir mille espèces de tentations. Le saint patriarche a été tenté dans son patrimoine, dans ses enfants, dans sa personne. Lorsqu'il a été tenté dans son propre corps, il a montré plus de force, il n'a laissé voir quelque faiblesse que lorsqu'il a été éprouvé dans le corps des autres. Le démon a voulu aussi m'enlever mes richesses, en vous arrachant à moi, vous mes seuls biens; il a voulu anéantir ce patrimoine que je possède dans votre obéissance et votre paisible docilité. Il a voulu vous ravir à moi, vous mes enfants, pour qui j'offre tous les jours le saint sacrifice. Il s'est efforcé de vous perdre, en vous enveloppant dans une calamité publique. J'ai donc eux déjà deux sortes de tentations, à supporter, et comme le Seigneur connaît ma faiblesse, peut-être qu'il n'a pas encore donné au démon pouvoir sur mon corps. Encore que je souhaite et que je m'offre au martyre, il ne me croit peut-être pas la force de soutenir ce combat et il me soumet à diverses afflictions; et, en effet, ce n'est point par ce

combat que Job à commencé ses douleurs, le martyr n'a été que la fin et la consommation de ses épreuves.

16. Job a été aussi tenté par les nouvelles des malheurs qu'on lui annonçait sans relâche. Il a été tenté par sa femme qui lui a dit : «Blasphémez contre Dieu et mourez !» Que de maux, vous le voyez, que des maux tombent tout-à-coup sur ma tête ! les Goths, les soldats, et les païens, les marchands mis à l'amende et les saints maltraités. Imaginez quel affreux commandement pour moi que celui qui me dit : «Livrez la basilique.» C'est-à-dire «Blasphémez contre Dieu et mourez.» Bien plus, on ne m'ordonne pas seulement de parler, mais d'agir contre Dieu. On me dit impérieusement : «Livrez les autels de votre Dieu.»

17. Les ordres de l'impératrice me pressent; mais les paroles de l'Écriture me soutiennent dans ma fermeté, elles répondent pour moi : «Vous avez parlé comme une de ces femmes insensées.» Cette tentation, n'était pas sans péril, ne savons-nous pas que c'est par les femmes qu'arrivent les séductions les plus dangereuses. N'est-ce point à Ève qu'il faut imputer la chute d'Adam ? N'est-ce pas elle qui le détourna de l'obéissance aux commandements de Dieu. Ayant reconnu sa faute, et poursuivi par les reproches d'une conscience coupable, il cherchait, sans pouvoir la trouver, une retraite pour se cacher; et Dieu lui dit alors : «Adam, Adam, où es-tu ?» C'est-à-dire, qu'étiez-vous avant d'avoir péché ? Qu'êtes-vous devenu maintenant ? En quel lieu vous avais-je placé ? Où êtes-vous passé par votre propre faute ! Vous reconnaissez votre nudité, parce que vous avez perdu la foi qui vous enveloppait comme un vêtement. Ce ne sont plus que des feuilles qui vous restent pour vous couvrir. Vous avez rejeté le fruit, et vous désirez vous abriter sous les feuilles de la loi, mais vous avez été trompé et vous resterez à découvert. Pour une femme, vous avez désiré vous éloigner du Seigneur votre Dieu, et, par la honte de votre faute, vous fuyez maintenant celui dont naguère vous recherchiez la présence. Pour vous cacher avec une femme, vous avez mieux aimé abandonner le spectacle de l'univers, le séjour du paradis et la grâce de Jésus Christ.

18. Citerai-je encore la cruelle persécution de Jézabel contre Élie, la mort qu'Hérodiade fit souffrir à saint Jean-Baptiste ? Chacune de ces femmes ne s'attacha pourtant à persécuter qu'un seul juste; et pour moi les tentations sont d'autant plus violentes que j'ai moins de vertu. Je suis plus faible, et néanmoins exposé à de plus grands dangers. Les femmes se succèdent les unes aux autres, elles se communiquent leur haine, on forme des attaques nouvelles, on va trouver les vieillards, on prétexte que j'ai offensé l'empereur. Quelle est donc la cause d'une tentation si active envers un insecte de terre ? n'est-il pas visible que ce n'est que l'Église qu'ils persécutent en ma personne ?

19. Enfin je reçois l'ordre de livrer la basilique, alors j'ai répondu : Il ne m'est pas plus permis à moi de la céder qu'à vous, prince, d'en prendre possession. Vous ne pourriez sans crime violer le domicile d'un simple citoyen, et vous voulez enlever de force la maison de Dieu ? Mais, dit-on, tout est permis à l'empereur, puisque tout est à lui. Je réplique. Gardez-vous de croire que le titre d'empereur vous donne quelque droit sur les choses divines. Gardez-vous d'élever de si hautes prétentions, et si vous souhaitez un long règne, restez soumis à Dieu. Il est écrit : A Dieu ce qui est à Dieu, à César ce qui est à César. A l'empereur les palais, les églises aux prêtres. Votre domaine, ce sont les murailles de la cité et non les choses de la religion. On dit encore que l'empereur a tenu ce discours : Je dois aussi avoir une basilique à moi. Voici ma réponse : Et qu'avez-vous de commun avec l'adultère, c'est-à-dire avec l'église qui n'est plus la légitime épouse du Christ ?

20. Je prêchais encore, lorsqu'on vint m'apprendre que les tentures impériales avaient été enlevées de la basilique neuve, qu'elle était remplie, de fidèles qui m'appelaient dans son enceinte; aussitôt je changeai le texte de mon discours et j'adressai à Dieu des actions de grâces sur cet heureux changement. Que de mystère, que de profondeur dans les oracles du saint Esprit ! Vous vous souvenez, mes frères, qu'ou nous a lu ce matin ce que nous ne répondons qu'avec une sensible douleur : «Ô Dieu, les nations sont venues dans votre héritage.» Et en effet les nations y sont venues, et bien plus que les nations, puisque les Goths s'y sont présentés avec des gens de pays divers. Ils sont venus avec des armes et ils se sont répandus autour de votre basilique. Nous en gémissions dans l'ignorance de vos desseins, mais, pouvions-nous prévoir quelle serait l'issue de ces désordres ?

21. Les nations sont venues et elles sont vraiment entrées dans votre héritage; car les nations qui se sont présentées sont devenues chrétiennes, et ceux qui s'avançaient pour s'emparer de l'héritage de Dieu sont eux-mêmes devenus une part de cet héritage. Maintenant j'ai pour défenseurs ceux que je regardais comme des ennemis, et mes adversaires se sont changés en membres de mon église. Les prophéties de David sur notre Seigneur Jésus Christ se sont enfin accomplies. «Il a choisi la ville de paix pour sa résidence, et là il a brisé toute la force

des arcs, les boucliers ,et les lances et il a étouffé la guerre.» De qui nous est venu ce bienfait, si ce n'est de votre main, ô Jésus ! Des gens armés s'avançaient vers votre temple, vous les avez vus, le peuple en a gémi et s'est rendu en foule dans la basilique de Dieu, pour qu'on ne pût supposer qu'il l'avait livrée lui-même. Alors les soldats reçoivent l'ordre d'agir avec violence, La mort s'offrait de toutes parts à mes yeux, tant je redoutais les suites du désordre dans ces scènes de fureur. Seigneur, vous vous êtes interposé au milieu de nous, et ces deux partis qui étaient en présence se sont confondus en un seul. Vous avez arrêté les soldats armés, en leur disant sans doute : Si vous courez aux armes, si vous portez la frayeur parmi ceux qui sont rassemblés dans mon temple, de quelle utilité pourra donc vous être mon sang ? Grâce vous soient rendues, ô Jésus : «Ce n'est ni un mandataire ni un envoyé, mais vous-même, Seigneur, qui avez sauvé votre peuple, le cilice dont je m'étais revêtu vous l'avez déchiré, et vous m'avez environné de joie.»

22. Tels étaient mes discours; mais je m'étonnais intérieurement que l'esprit de l'empereur eût pu être adouci par le zèle des soldats, par les instances des comtes et les supplications du peuple, lorsqu'on m'annonce un secrétaire d'état qui m'apporte des ordres. Je me retirai un instant pour les recevoir, et les voici : «Quelles sont donc vos vues, de résister ainsi aux volontés du prince ? – Aux volontés du prince ! et je ne les connais pas, ai-je répondu. Bien plus, qu'on m'apprenne ce que j'ai fait de hardi et de téméraire; jusqu'à ce moment je l'ignore. – Pourquoi, me dit-il, avez-vous envoyé des prêtres à la basilique ? êtes-vous un tyran, que je le sache, afin que je puisse me prémunir contre vos sourdes attaques ? – Je n'ai rien fait, ai-je répliqué en me défendant de ce reproche. Je n'ai rien fait au préjudice de l'église; j'ai seulement donné un libre cours à mes gémissements lorsque j'appris que les soldats avaient envahi la basilique, et à ceux qui me sollicitaient de m'y transporter j'ai répondu : Mon devoir est de ne pas livrer la basilique; mais c'est aussi mon devoir de ne pas combattre; et après que je fus informé que les draperies royales avaient été enlevées de l'église, au lieu de céder aux vœux de fidèles qui me pressaient de m'y rendre, je me contentai d'y envoyer des prêtres, et je m'écriai : Gloire à Jésus Christ. l'empereur a passé du côté des chrétiens.

23. Si c'est là ce qu'on appelle de la tyrannie, j'avoue que ce sont là mes armes; mais je ne m'en sers qu'au nom de Jésus Christ. Je me sens le pouvoir d'affronter la mort; vous pourquoi donc hésitez-vous à me frapper, si vous voyez en moi un tyran ? Anciennement, les prêtres distribuaient les empires, jamais ils ne les ont usurpés; et c'est une maxime vulgaire, que les empereurs ont plus ambitionné le sacerdoce que les prêtres n'ont désiré les empires; Jésus Christ s'est dérobé à la royauté. Nous avons une tyrannie à nous; la tyrannie du prêtre, c'est sa faiblesse. «Toute ma puissance est dans ma faiblesse,» a dit l'apôtre. Mais prenez garde que celui à qui Dieu n'a point opposé d'ennemis ne se fasse lui-même tyran. Maxime ne m'a pas accusé d'être le tyran de Valentinien, Maxime qui s'est plaint que mon ambassade seule lui avait fermé l'Italie. J'ai fini en ajoutant que si les évêques n'avaient jamais exercé de tyrannie, ils avaient eu souvent à souffrir de la part des tyrans.

24. Ce jour s'est terminé dans l'affliction; les enfants ont déchiré les tentures impériales, et je n'ai pu regagner ma demeure, parce que la basilique était cernée de soldats qui la gardaient. Nous nous retirâmes dans la petite chapelle de l'église, et nous y chantâmes les psaumes avec tous les fidèles.

25. Le lendemain, je fis lire, selon l'usage, le livre de Jonas, et, après la lecture, je commençai mon sermon par ces paroles : Le livre qu'on vient de vous lire, mes frères, vous apprend que, suivant les prédictions du prophète, les pécheurs se repentiront et feront pénitence. Et en l'appliquant à nos troubles, vous ayez espéré que la prédiction s'accomplirait en ce jour. J'ajoutai que cet homme juste aurait voulu souffrir les plus grands maux pour ne pas voir ou pour ne pas prêcher la destruction de la ville; qu'il s'était attristé de cette mission affligeante et de ce que la citrouille s'était desséchée; et je fis remarquer que Dieu aussi, avait dit au prophète : «Êtes-vous triste à cause de cette citrouille ?» et que Jonas avait répondu : C'est pour elle que je suis triste. Que le Seigneur lui avait alors répondu : Si vous vous attristez parce que l'ardeur du soleil a desséché cette citrouille, combien devez-vous être plus inquiet pour le salut de ce peuple si nombreux ? et c'est pour cela que j'ai éloigné l'orage amoncelé sur cette cité.

26. Peu d'instant après, j'apprends que, par ordre de l'empereur, les troupes se sont retirées, et que les emprunts forcés vont être restitués aux marchands. Quelle ne fut pas alors la joie du peuple ! quels applaudissements ! quelles actions de grâces s'élançèrent du milieu de nous ! C'était le jour où le Seigneur s'est livré pour nous, et où, dans l'Eglise, on donne l'absolution aux pénitents. Les militaires eux-mêmes se sont empressés de répandre l'heureuse nouvelle, et, se précipitant vers les autels, ils les embrassaient en signe de paix. Je compris alors que Dieu avait envoyé avant le jour un ver qui avait piqué la racine de la citrouille : afin qu'étant desséchée; la ville entière fût sauvée.

27. Voilà quels ont été les événements, plaise à Dieu que ce soit ici la fin ! Mais les paroles de l'empereur sont pleines d'orages, elles nous préparent à des scènes sanglantes. On me nomme le tyran, et plus encore qu'un tyran. Et en effet, les comtes priaient l'empereur de se rendre à l'église, et ils l'assuraient qu'ils ne faisaient que lui transmettre les désirs des troupes. Il leur répondit : «Mais si Ambroise vous le commandait, vous me livreriez à lui.» Jugez à quoi il faut s'attendre après de telles paroles. Cette réponse excita bien des répugnances, mais il y a encore beaucoup d'ennemis qui l'irritent contre moi.

28. Enfin Calligone, un des intendants du palais, n'a pas craint de me dire ouvertement : «Et c'est moi vivant, qu'Ambroise ose mépriser l'empereur Valentinien, je lui ferai trancher la tête.» Que Dieu vous permette d'exécuter vos menaces ! ai-je aussi répondu. Je souffrirai comme souffrent les évêques, vous agirez comme agissent les eunuques; puisse le Seigneur les écarter de son Église; qu'ils épuisent sur moi tous leurs traits, et que mon sang étanche leur soif.